

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Classification des drogues suivant leurs effets sur le système nerveux centrale	5
Tableau II : Les différentes nominations des dérivés du chanvre selon le pays	9
Tableau III: Répartition des élèves selon la nature de l'établissement	32
Tableau IV: Répartition des élèves selon leur établissement scolaire, sexe et âge.....	33
Tableau V : Répartition de nombre des élèves sur la connaissance de la définition de la drogue	36
Tableau VI : Répartition des élèves consommateurs de drogue selon leur sexe	38
Tableau VII : Répartition des élèves consommateurs de drogues selon leur tranche d'âge.....	38
Tableau VIII : Répartition des élèves littéraires et scientifiques consommateurs de drogues.....	39
Tableau IX : L'attitude des parents sur la prise de la drogue.....	52
Tableau X : Tableau montrant les réponses des élèves concernant l'éducation parentale.....	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Photo d'une plante de cannabis	7
Figure 2 : Photo d'une plante de tabac	11
Figure 3 : Formule de la nicotine	12
Figure 4 : Photo d'un caféier avec ses fruits	13
Figure 5 : Formule de la caféine.....	14
Figure 6 : Photo d'une capsule de pavot	16
Figure 7 : Formule de la morphine.....	17
Figure 8 : Feuilles de coca source de la cocaïne	20
Figure 9 : Pourcentage des filles et des garçons selon les cinq classes d'âge	34
Figure 10 : Représentation de niveau des professions des parents des élèves	34
Figure 11 : Répartition des élèves consommateurs de drogue en séries littéraire et scientifique pour chaque établissement	41
Figure 12 : Représentation du taux des garçons consommateurs de drogue.....	42
Figure 13 : Représentation des filles consommateurs de drogues	43
Figure 14 : Les types de drogues prises par les élèves.....	45
Figure 15 : La fréquence du premier essai de drogues en fonction de leur âge	47
Figure 16 : Diagramme des pourcentages des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue.....	49
Figure 17 : Représentation des taux d'existence ou non existence de consommateur de drogue chez les élèves	51

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I: Questionnaire

ANNEXE II : Données du CTT d'Ambohibao

ANNEXE III : Mesures contre l'abus des stupéfiants et de substances psychotropes

ANNEXE IV : Lois sur le tabac

LISTE DES ABREVIATIONS

Δ8-THC : delta8-tetrahydrocannabinol

Δ9-THC : delta9-tetrahydrocannabinol

BN : Bibliothèque National

CTT : Centre de Traitement des Toxicomanes

CUA : Commune Urbaine d'Antananarivo

ENS : Ecole Normale Supérieure

EPS : Education Physique et Sportive

ESSAA : Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo

ISFM : Institution Sainte Famille Mahamasina

LJJR : Lycée Jean Joseph RABEARILO

LMA : Lycée Moderne Ampefiloha

LSD : Lyserg Säure Diäthylamid

PA : Proviseur Adjoint

PC : Physique chimie

QCM : Question à Choix Multiple

SG : Surveillant Général

S.N.C : Système Nerveux Central

SVT : Sciences de la Vie et de la Terre

TA : Terminale A

TD: Terminale D

TL: Terminale Littéraire

TPLA : Tobim-Pitsaboana Loterana Ambohibao

TS: Terminale Scientifique

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES	
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LES DROGUES.....	3
1.1. Définitions.....	3
1.1.1. Drogues.....	3
1.1.2. Toxicomanie	3
1.1.3. Drogues douces	3
1.1.4. Drogues dures.....	3
1.2. Classification des drogues	3
1.2.1. A partir de leur origine.....	3
1.2.2. A partir des effets de ces substances sur l'homme.....	4
1.3. Utilisation ou mode de consommation des drogues.....	5
1.3.1. Les expériences passagères	5
1.3.2. L'utilisation intermittente ou occasionnelle.....	6
1.3.3. La consommation régulière.....	6
1.3.4. La consommation à fortes doses ou dépendance.....	6
1.4. Description de quelques types de drogues répandues à Madagascar.....	6
1.4.1. Le cannabis.....	6
1.4.1.1. Aspect morphologique et botanique.....	7
1.4.1.2. Systématique.....	8
1.4.1.3. Les substances actives du Cannabis.....	8
1.4.1.4. Les produits dérivés du chanvre.....	8
1.4.1.5. Mode d'administration.....	9
1.4.1.6. Effets et risques de la consommation.....	9

1.4.2. Le tabac.....	10
1.4.2.1. Aspect morphologique et botanique.....	10
1.4.2.2. Systématique.....	11
1.4.2.3. La toxicité du tabac.....	12
1.4.2.4. Mode d'administration.....	12
1.4.2.5. Effets et risques de la consommation.....	12
1.4.3. Le café.....	13
1.4.3.1. Aspect morphologique et botanique.....	13
1.4.3.2. Systématique.....	14
1.4.3.3. L'alcaloïde du café.....	14
1.4.3.4. Effets de la consommation.....	15
1.4.4. L'opium et ses dérivés.....	15
1.4.4.1. Description du pavot	15
1.4.4.2. L'opium.....	16
1.4.4.2.1. <i>Mode d'administration</i>	16
1.4.4.2.2. <i>Les composants actifs de l'opium</i>	16
a. La morphine.....	16
b. L'héroïne ou diacétylmorphine.....	17
1.4.4.3. Effets des opiacés.....	17
1.4.5. L'alcool.....	18
1.4.5.1. Les différents types des boissons alcooliques commercialisées.....	18
1.4.5.1.1. <i>Les boissons fermentées</i>	18
1.4.5.1.2. <i>Les boissons distillées</i>	18
1.4.5.1.3. <i>Les boissons obtenues par mélange de boisson fermentée et de boisson distillée</i>	18
1.4.5.2. Effets et risques de la consommation.....	19
1.4.6. La cocaïne.....	19
1.4.6.1. Les formes de la cocaïne.....	20
1.4.6.2. Mode d'administration.....	20
1.4.6.3. Effets et risques de la consommation.....	21

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LES MILIEUX D'ETUDE.....	22
2.1. Le Lycée FJKM RASALAMA.....	22
2.1.1. Effectifs des élèves.....	22
2.1.2. Les professeurs.....	22
2.1.3. Infrastructures.....	23
2.1.4. Disciplines internes.....	23
2.2. L'INSTITUTION SAINTE FAMILLE.....	23
2.2.1. Effectifs des élèves.....	23
2.2.2. Infrastructures.....	24
2.2.3. Disciplines internes.....	24
2.3. Le Lycée JJR.....	24
2.3.1. Effectifs des élèves.....	24
2.3.2. Effectifs des Professeurs.....	25
2.3.3. Infrastructures.....	25
2.3.4. Disciplines internes.....	25
2.4. Le LMA.....	25
2.4.1. Effectifs des élèves.....	26
2.4.2. Effectifs des Professeurs.....	26
2.4.3. Infrastructures.....	26

DEUXIEME PARTIE : MATERIELS ET METHODES

CHAPITRE I : MATERIELS.....	27
1.1.Les centres de documentation.....	27
1.2.Les fiches d'enquête.....	27
1.3.L'ordinateur.....	27
1.4.Les élèves de la classe de Terminale.....	28
CHAPITRE II : METHODOLOGIE.....	28
2.1. Les recherches bibliographiques.....	28
2.2. Choix du type du questionnaire.....	28
2.3. Présentation du questionnaire.....	29
2.4. Echantillonnage.....	30
2.5. La pré-enquête.....	30
2.6. L'enquête et le mode d'administration du questionnaire.....	31
2.7. Le dépouillement des données.....	31

TROISIÈME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSIONS

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES ELEVES.....32

1.1.	Répartition des élèves par établissement et par niveau.....	32
1.2.	Répartition des élèves par sexe et par âge.....	33
1.3.	Répartition des professions des parents.....	34
1.4.	Répartition des élèves selon leur religion.....	35
1.5.	Répartition des élèves selon leur habitation.....	35

CHAPITRE II : LA SITUATION DE LA PRISE DES DROGUES EN MILIEU SCOLAIRE.....36

2.1.	Connaissance des élèves sur ce qu'on entend par drogue.....	36
2.2.	Le taux des élèves consommateurs de drogue quelque soit l'établissement.....	37
2.2.1.	Représentation des élèves consommateurs de drogue selon le sexe.....	37
2.2.2.	Répartition des élèves littéraires et scientifiques consommateurs de drogues.....	39
2.3.	Taux des élèves consommateurs de drogues dans chaque établissement.....	40
2.3.1.	Répartition des élèves consommateurs de drogue dans chaque établissement en séries littéraire et scientifique.....	40
2.3.2.	Les différents types de drogues prises par les élèves en milieu scolaire.....	44
2.3.3.	L'âge du premier essai de drogue chez les élèves consommateurs.....	47
2.3.4.	Représentation des pourcentages des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue.....	48
2.3.5.	Représentation de l'existence ou non existence de consommateur de drogue chez les élèves.....	50
2.4.	L'attitude des parents face à la consommation de drogue par leur enfant.....	52

CHAPITRE III : SUGGESTIONS ET INTERETS PEDAGOGIQUES.....54

3.1.	SUGGESTIONS.....	54
3.1.1.	Propositions et suggestions des élèves.....	54
3.1.2.	Proposition juridico-moral.....	54
3.1.3.	Proposition d'ordre éducatif et social.....	55
3.2.	INTERETS PEDAGOGIQUES.....	56

CONCLUSION GENERALE.....58

BIBLIOGRAPHIE.....59

INTRODUCTION

Pour adoucir ses souffrances physiques et morales, l'homme, dès l'Antiquité, a senti le besoin de faire appel aux produits qui, introduits dans l'organisme, peuvent atténuer la douleur, et, par surcroit, lui procurer un bonheur passager. L'homme a toujours trouvé dans la nature des substances qu'il a utilisé pour s'assurer un état temporaire de joie et d'euphorie (5).

L'usage des drogues par les adolescents représente un problème majeur de santé publique par sa fréquence en augmentation, par la gravité possible de son retentissement sur le développement et l'adaptation sociale, par la morbidité et la mortalité qui y sont liées. Le coût humain et social en est considérable (13).

Il apparaît également comme un problème dans un certain nombre de pays. Les familles et les écoles en tant qu'institution, ou bien les parents et les enseignants en tant qu'individus, sont peut-être des éléments du problème. Dans le monde entier, des sociétés et des nations ont décrété que l'utilisation qui était faite de certaines substances par certaines personnes pour certaines raisons posait un problème (6).

Dans les pays développés, par exemple aux Etats-Unis et en Suisse, les drogues illicites (cannabis, amphétamines, etc.) surtout les drogues dures (la cocaïne, l'héroïne) sont très utilisées par les adolescents. Par contre dans les pays en voie de développement, comme Madagascar la majeure partie des jeunes se tournent vers les drogues licites comme les cigarettes et l'alcool.

Si les préoccupations médiatiques privilégient les drogues illicites, l'usage de drogues licites précède habituellement et prépare l'escalade vers les drogues illicites (13). Dans ce mémoire, nous voulons voir l'état de lieu de la prise des drogues dans les Lycées d'Antananarivo. Pour cela, nous allons faire l'inventaire des types de drogues prises par les

élèves du Lycée .C'est pourquoi, cette étude s'intitule : Situation de la prise de drogues dans le milieu scolaire de quelques classes Terminale d'Antananarivo en 2010.

Nous voulons vérifier que, à part les drogues licites (alcool, cigarette), on trouve aussi dans le milieu scolaire la consommation des drogues dures et illicites. Notre travail consiste donc à :

- connaître les types de drogue prises par les élèves ;
- identifier le type de drogue le plus consommé par les élèves ;
- déterminer les raisons qui poussent les élèves à prendre une drogue ;
- comparer les résultats obtenus au sein des différents établissements scolaires.

Pour réaliser ce travail, nous avons choisi le Lycée Jean Joseph Rabearivelo Analakely, le Lycée Moderne Ampefiloha, l'Institution Sainte Famille Mahamasina et le Lycée FJKM Rasalama Andravoahangy comme milieux d'étude.

Dans ce manuel, nous avons comme contenu : la première partie est consacrée aux généralités sur les matériels et le milieu d'étude ; la deuxième partie expose les matériels d'étude et la méthode utilisée ; les résultats obtenus avec les discussions, les suggestions et l'intérêt pédagogique sont exposés dans la dernière partie. Une référence bibliographique et des annexes terminent l'ouvrage.

PREMIERE PARTIE :

GENERALITES

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LES DROGUES

1.1. Définitions

1.1.1. Drogues : Ce sont des matières premières du composé actif d'un médicament et, par extension, toute substance chimique, médicamenteuse ou non, capable d'induire une dépendance à la suite d'une consommation exagérée et fréquente (8).

1.1.2. Toxicomanie : C'est une forme grave de dépendance, physique ou psychique, caractérisée par une recherche compulsive de drogue (8).

1.1.3. Drogues douces : Ce sont des drogues qui induisent une dépendance mentale très faible et que le risque de décès par surdose soit nul.

1.1.4. Drogues dures : Ce sont des substances capables de provoquer une dépendance psychique et physique forte.

1.2. Classification des drogues

Les drogues sont classées en fonction de leurs effets et de leur origine.

1.2.1. A partir de leur origine

On distingue des drogues d'origines naturelles et des drogues artificielles ou synthétiques (19).

- Les drogues d'origines naturelles tirées à partir des différentes plantes. Les plus connues sont les tabacs, les cannabis et ses produits, le café.
- Les drogues synthétiques ou artificielles couvrant pratiquement toutes les gammes des stupéfiants :

- Les analgésiques puissants qui peuvent être dépresseurs, stimulants, hallucinogènes telle que la méthadone ;
- Les hypnotiques et sédatifs tels que les barbituriques ;
- Les tranquillisants majeurs ou neuroleptiques, parmi eux : les phénotrazines, le chloromazine, l'halopéridol ;
- Les tranquillisants mineurs ou tranquillisants proprement dits ;
- Les stimulants synthétiques ;
- Les hallucinogènes synthétiques.

1.2.2. A partir des effets de ces substances sur l'homme

Décrire et classer les drogues revient à énumérer une grande quantité de produits actifs sur le système nerveux et capables d'entrainer des modifications psychiques durables.

Boudreau de Québec proposait une classification des drogues en trois groupes selon leurs effets.

Le Tableau I représente la classification des drogues suivant leurs effets sur le S.N.C. (13 et 27).

Tableau I : Classification des drogues suivant leurs effets sur le système nerveux central

Effets de drogues sur le système nerveux central	Perturbateurs	Stimulants	Dépresseurs
Types de drogues	Chanvre indien, Hallucinogènes (L.S.D., mescaline), Solvants volatils (éther, colles).	Stimulants mineurs : caféine, nicotine ; mulants majeurs : amphétamine, cocaïne ; Stimulants de l'humeur ou antidépresseurs.	Alcool Hypnotiques Tranquillisants Neuroleptiques Analgesiques (opiacés, morphine, héroïne).

1.3. Utilisation ou mode de consommation des drogues

Il existe deux critères d'utilisation :

- Soit sur le type de substance utilisée ;
- Soit sur la fréquence d'utilisation.

Selon la fréquence d'utilisation, on distingue :

1.3.1. Les expériences passagères

C'est une consommation limitée à un ou deux essais. Les expérimentateurs qui font cet essai de drogues ne deviendront pas, dans la majorité des cas, des usagers. La curiosité est satisfaite.

1.3.2. L'utilisation intermittente ou occasionnelle

C'est une consommation qui ne dépassera peut être pas une ou deux prises par mois. La majorité des expérimentateurs ne prolongent pas l'expérience et la plupart de ceux qui la prolongent n'utiliseront la drogue que de façon intermittente ou occasionnelle. La drogue sera consommée seulement quand elle sera facilement disponible et seulement dans un contexte social où il y a utilisation.

1.3.3. La consommation régulière

C'est une fréquence d'utilisation d'une ou plusieurs fois par semaine, selon la substance utilisée. On parle ici d'un ensemble de facteurs tels que : la fréquence d'utilisation, la nature de la drogue et l'opinion personnelle de l'observateur ou du juge.

1.3.4. La consommation à fortes doses ou dépendance

Cela correspond généralement à une consommation quotidienne. L'état de dépendance correspond généralement à une très haute fréquence d'utilisation. L'usage de la drogue domine la vie de l'individu. On considère alors que l'individu est psychologiquement dépendant de la drogue ou, comme c'est de plus en plus souvent le cas, de plusieurs drogues plutôt que d'une seule (6).

1.4. Description de quelques types de drogues répandues à Madagascar

1.4.1. Le cannabis

Le cannabis est classé parmi les stupéfiants illégaux. La culture du chanvre en vue d'en extraire des stupéfiants, ainsi que le commerce, la consommation et la possession de cannabis sont punissable.

1.4.1.1. Aspect morphologique et botanique

Le cannabis ou chanvre est une plante dioïque, originaire de l'Asie centrale. C'est une plante herbacée annuelle d'aspect rudimentaire à tige haute et hérissée de poils rigides, cultivée pour ses propriétés narcotiques. Le cannabis peut atteindre 1,80 à 2m de hauteur dans les conditions optimales (8). Leurs feuilles sont alternées, dentées palmées (voir fig.1). Elles présentent des stipules latérales. Leur tige est cannelée. Leurs fleurs sont disposées en grappes. Elles ont une odeur caractéristique entêtante. Cette plante pousse sous presque toutes les latitudes. Elle est aussi résistante (19).



Figure 1 : Photo d'une plante de cannabis

1.4.1.2. Systématique

Le chanvre appartient :

- au règne VÉGETAL
- à l'embranchement des PHANEROGAMES
- au sous embranchement des ANGIOSPERMES
- à la classe des DICOTYLEDONES
- à l'ordre des URTICALES
- à la famille des URTICACEES ou CANNABINACEES
- au genre *Cannabis*
- à l'espèce *Cannabis sativa*

Il n'y a qu'une seule et c'est le *Cannabis sativa Linné* (19).

1.4.1.3. Les substances actives du Cannabis

Le risque du chanvre, dépend, sur le plan biologique, de sa teneur en substances actives.

Les plus importantes en quantité et en effets psychotoxiques sont les cannabinoïdes : Δ 9-T.H.C. (delta 9-tetrahydrocannabinol) et Δ 8-T.H.C. (delta 8- tetrahydrocannabinol). En fait, c'est le Δ 9- T.H.C. qui est le responsable des effets psychotropes du produit inhalé ou ingéré (2).

1.4.1.4. Les produits dérivés du chanvre

On distingue la marijuana (feuilles et sommités florales), le haschisch (résine sécrétée par les inflorescences) et l'huile de haschisch. Ces produits ne produisent habituellement pas de dépendance psychologique, sauf s'ils sont absorbés quotidiennement à fortes doses (8).

Voici un tableau montrant les différentes nominations des dérivés du chanvre.

Tableau II : Les différentes nominations des dérivés du chanvre selon le pays

Pays → Parties utilisées ↓	Amérique du Nord	France	Afrique du Nord	Indes	Madagascar
Feuilles+fleurs	Marihuana ou marijuana	Marie-Jeanne	Kif	Bhang ou ganja	Rongony ou moly ou daina
Résine	Haschisch			Charas	Menaka

1.4.1.5. Mode d'administration

- marijuana ou herbe : à fumer
- résine : à fumer seule ou mélanger avec du tabac
- huile : à fumer avec du tabac ou ingérer oralement en mélangeant avec des gâteaux, à des biscuits ou encore bue en infusion(16).

1.4.1.6. Effets et risques de la consommation

Les effets habituels sont une sensation de bien être, de relaxation et d'euphorie.

Les effets physiologiques du cannabis dépendent des doses. On note une augmentation de la fréquence cardiaque (tachycardie), une dilatation des bronches, une sécheresse buccale, des nausées et des vomissements. L'utilisation régulière des produits dérivés du cannabis par les adolescents pose un problème particulier : ils diminuent les capacités d'apprentissage car le cerveau des adolescents est en plein développement (8 et 24). Plus la consommation de cannabis

des adolescents est fréquente, plus leur capacité d'apprentissage et, par conséquent, leur potentiel de développement sont réduits (23).

Fumer du cannabis mélangé ou non avec du tabac peut altérer la fonction pulmonaire : augmenter le risque d'inflammation des voies respiratoires, de toux ou de bronchites chroniques et de cancer des voies respiratoires (24).

Le cannabis pourrait réduire la fertilité des femmes et des hommes. Fumer régulièrement le cannabis durant la grossesse réduit le poids de l'enfant à la naissance (23).

L'ivresse cannabique et ses effets spécifiques peuvent causer des accidents c'est-à-dire ils sont incompatibles avec la conduite d'un véhicule, l'usage des machines complexes qui exigent de l'attention. Le cannabis diminue donc des capacités indispensables à la conduite d'un véhicule (23 et 24).

1.4.2. Le tabac

1.4.2.1. Aspect morphologique et botanique

Le tabac est une plante herbacée annuelle, cultivée pour ses feuilles riche en nicotine qui servent à fabriquer du tabac à fumer, à chiquer et à priser. Cette plante atteint entre 1 et 3 m de haut. Leurs feuilles sont alternes, simples et entières rarement sinuées ou ondulées. Les inflorescences qui sont complexes en cymes terminales plus ou moins ramifiés, sont des fleurs hermaphrodites. Une fleur est constituée d'un calice tubuleux campanulé ou ovoïde, une corolle gamopétale à tube plus ou moins renflé terminé par un limbe en cinq lobes de couleurs rose, jaune, rouge ou blanche, cinq étamines alternipétales souvent inégales et un ovaire à deux loges en général rarement quatre ou plus renfermant des nombreux ovules à placentation axiles (15).



Figure 2 : Photo d'une plante de tabac

1.4.2.2. Systématique

Le tabac appartient :

- au règne VEGETAL
- à l'embranchement des PHANEROGAMES
- au sous embranchement des ANGIOSPERMES
- à la classe des MAGNOLIOPSIDA
- à la sous-classe des ASTERIDAE
- à l'ordre des SOLANALES
- à la famille des SOLANACEES
- au genre *Nicotiana* dont l'espèce est *Nicotiana tabacum* (15).

1.4.2.3. La toxicité du tabac

La nicotine est l'alcaloïde principal du tabac. Elle constitue le principe actif qui donne les propriétés caractéristiques du tabac. (15) Elle peut agir à la fois comme stimulant et comme sédatif, effets qui peuvent être modulés par la manière de fumer.

Elle fut isolée en 1809 par Vauquelin. La dose mortelle pour l'homme serait de 2 à 16 cg selon Schnouf (15).

La nicotine est un alcaloïde liquide, huileux, incolore, de formule brute C₁₀H₁₄N₂ et de formule développée :

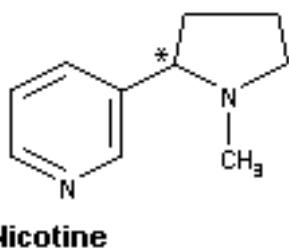


Figure 3 : Formule de la nicotine

1.4.2.4. Mode d'administration

Feuilles séchées : à fumer sous formes de cigarettes

Poudres préparés des feuilles : à chiquer

1.4.2.5. Effets et risques de la consommation

A partir des années cinquante des études scientifiques ont démontré la nocivité du tabac, et l'ont mis en évidence comme un important facteur de risque à la survenue des cancers en particulier du cancer des poumons et des bronches. En outre, le tabagisme multiplie par cinq le risque d'apparition de bronchite chronique et d'emphysème (8).

1.4.3. Le café

1.4.3.1. Aspect morphologique et botanique

Le caféier est une plante arbustive sciaphyle dont les graines sont utilisées en infusion comme boisson stimulante dans le monde entier. Il est originaire d'Afrique tropicale. Il fut introduit à Madagascar par les Réunionnais au 19^{ème} siècle et constitue, jusqu'à maintenant, le premier produit d'exportation Malgache (17). Le caféier mesure de 4,50 m à 6 m de haut à maturité et présente des feuilles ovales, opposées, simples et légèrement pétiolées, vert brillant, qui persistent de trois à cinq ans, et des fleurs blanches odorantes, groupées par cymes en glomérules de 3 à 6 fleurs à l'aisselle des feuilles. La floraison ne dure que quelques jours par an. Au cours des six à onze mois suivants, les fruits, groupés en grappes reliées aux branches par des pétioles très courts, se développent en changeant de couleur : vert clair, puis rouges, enfin cramoisis lorsqu'ils sont mûrs. Ils ressemblent alors à des cerises et contiennent généralement deux graines, ou fèves, entourées d'une pulpe sucrée (8 et 17).



Figure 4 : Photo d'un caféier avec ses fruits

1.4.3.2. Systématique

Le caféier appartient :

- au règne VEGETAL
- à l'embranchement des PHANEROGAMES
- au sous embranchement des ANGIOSPERMES
- à la classe des DICOTYLEDONES ;
- à la sous classe des GAMOPETALES ;
- à l'ordre des RUBIALES ;
- à la famille des RUBIACEES
- au genre Coffea
- espèce : *Coffea sp* (17).

1.4.3.3. L'alcaloïde du café

La caféine, est l'alcaloïde que l'on trouve dans le café, le thé, le cacao et d'autres plantes.

Elle est aussi présente dans la plupart des boissons au cola. La caféine a été découverte dans le café en 1820 (8). La caféine ou triméthyl-1, 3,7 xanthine répond à la formule C₈H₁₀O₂N₄ dont la structure est la suivante :

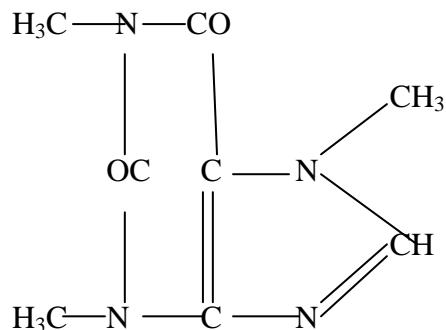


Figure 5 : Formule de la caféine

1.4.3.4. Effets de la consommation

A dose faible, la caféine excite le système nerveux ; à doses plus fortes elle excite le système musculaire et les contractions cardiaques tout en abaissant la tension artérielle.

Au point de vue psychique, le café, à dose modérée, exalte particulièrement la vivacité de l'esprit. On sait par ailleurs que le café entraîne facilement l'insomnie (13).

1.4.4. L'opium et ses dérivés

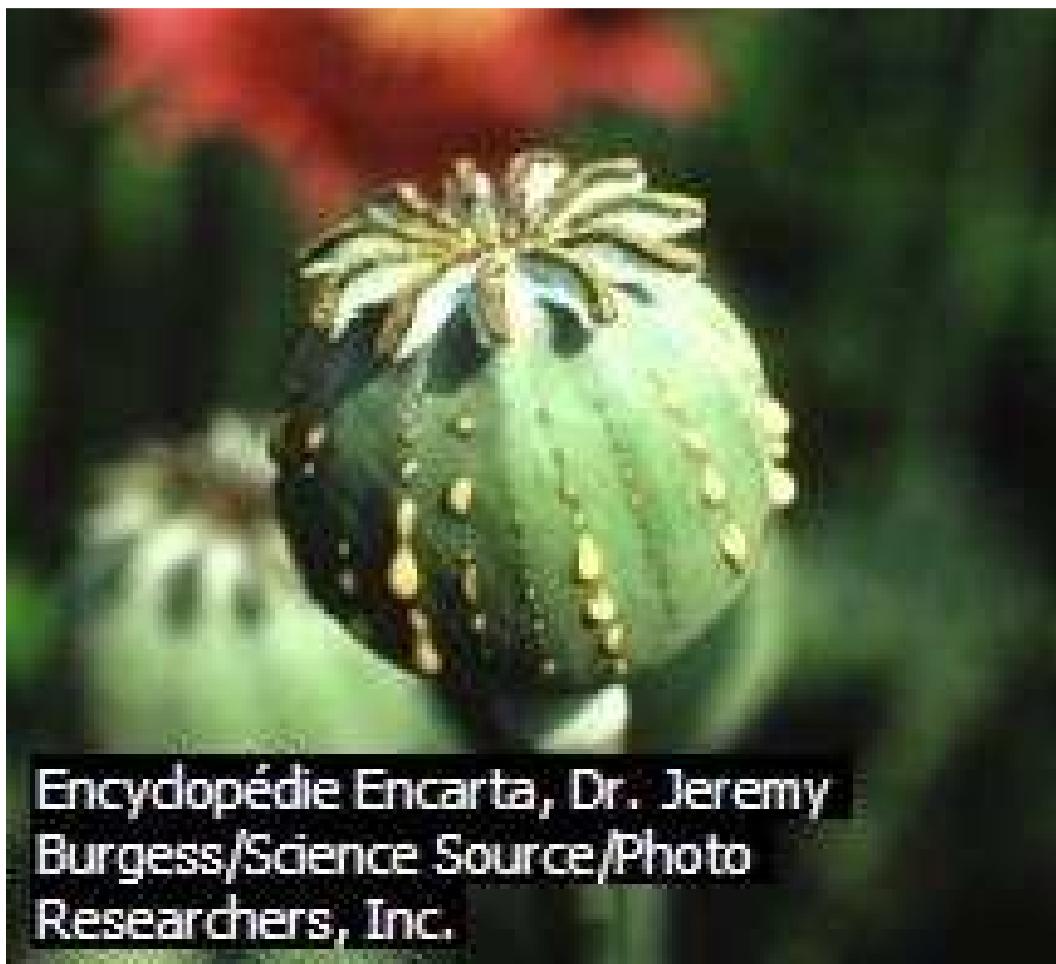
L'opium est un mélange complexe qu'on retire des capsules du pavot blanc (*Papaver somniferum album*). On pratique des incisions après la chute des pétales mais avant la maturité. On recueille 20 mg d'opium par capsule (2).

L'opium apparaît comme un poison du système nerveux central capable d'une action analgésique.

1.4.4.1. Description du pavot

Familles des plantes herbacées, annuelles ou vivaces qui produisent du latex. Les pavots ont des tiges plus ou moins poilues et des feuilles composées de plusieurs folioles, mais sont surtout caractérisés par leurs grandes fleurs solitaires et vivement colorées.

Les fleurs possèdent quatre pétales libres. Les sépales sont caducs et tombent dès l'ouverture de la fleur. Les étamines sont très nombreuses. Le fruit est une capsule contenant de nombreuses petites graines. Ces capsules contiennent un latex riche en alcaloïde de l'opium (9).



**Encyclopédie Encarta, Dr. Jeremy
Burgess/Science Source/Photo
Researchers, Inc.**

Figure 6 : Photo d'une capsule de pavot

1.4.4.2. L'opium

1.4.4.2.1. Mode d'administration

- l'opium peut être chiqué, mêlé à de la cire (pour les pauvres)
- ou fumé le « chandoo »
- ou ingéré (9).

1.4.4.2.2. Les composants actifs de l'opium

a. La morphine

C'est l'alcaloïde le plus important de l'opium ayant comme formule semi-développée : $C_{17}H_{19}NO_3$ et de formule développée :

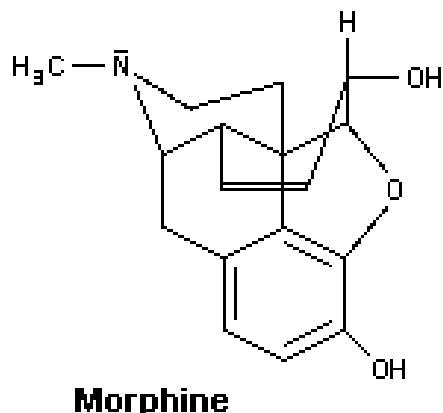


Figure 7 : Formule de la morphine

Il existe deux modes d'administration de la morphine : l'injection sous-cutanée ou intramusculaire et l'ingestion d'une solution buvable. Depuis quelques années, des comprimés d'un emploi plus aisé sont disponibles (8).

b. L'héroïne ou diacétylmorphine

C'est un dérivé synthétique de la morphine. L'héroïne que les drogués appellent « H » ou « Cheval » est vendue par les trafiquants sous forme d'une poudre blanche à priser ou à injecter après dissolution ou encore de pilules à ingérer. Il existe actuellement sur le marché une forme de granulés grisâtres, contenant 30% d'héroïne, associé à de la caféine (2).

A poids égal, son action passe pour trois fois plus active que celle de la morphine. L'héroïne est le principal constituant des stupéfiants vendus en marché clandestin.

1.4.4.3. Effets des opiacés

On peut citer quelques effets des opiacés provoqués par la surdose de la substance à savoir : le coma, la dépression respiratoire (ou apnée), la diminution brusque de la tension artérielle (hypotension artérielle), l'hypothermie. Des complications doivent survenir en cas d'overdose comme l'œdème aigu des poumons et l'arrêt cardiaque (13).

1.4.5. L'alcool

Le principal élément toxique des boissons alcooliques est leur teneur en alcool éthylique et le degré de dilution de cet alcool (13).

1.4.5.1. Les différents types des boissons alcooliques commercialisées

1.4.5.1.1. Les boissons fermentées

Ce sont des boissons obtenues par fermentation de jus sucré :

- ❖ Le vin, à partir du jus de raisin (10 à 14°)
- ❖ Le cidre, à partir de pommes (5 à 7°)
- ❖ La bière, à partir de l'orge germée et du malt.

1.4.5.1.2. Les boissons distillées

Ce sont des boissons obtenues par distillation de l'alcool produit au cours d'une fermentation. Ce sont donc les eaux de vie ou alcool titrant 40° à 70° :

- ❖ Whisky : fabriqué à partir de céréale ;
- ❖ Kirsch : provenant de la distillation de cerises noires ;
- ❖ Cognac : provenant de la distillation de vin ;
- ❖ Rhum : résultat de la distillation de jus fermenté des tiges de canne à sucre.

1.4.5.1.3. Les boissons obtenues par mélange de boisson fermentée et de boisson distillée

- Les liqueurs : l'alcool est additionné de sucres, d'essences aromatiques d'origine végétale ou chimique et des colorants.
- Les apéritifs sont obtenus en faisant infuser dans du vin alcoolisé des plantes aromatiques (11 et 12).

1.4.5.2. Effets et risques de la consommation

La consommation de grandes quantités d'alcool provoque une inflammation de l'œsophage et de l'estomac. La gastrite est la pathologie la plus fréquente du tube digestif chez les consommateurs d'alcool. L'atteinte hépatique débute par une stéatose (envahissement d'un tissu par des graisses). L'évolution vers une cirrhose du foie est la complication majeure. L'excès d'alcool entraîne une vasodilatation donc une hypertension artérielle (8 et 21).

Les systèmes nerveux central et périphérique peuvent être irrémédiablement lésés. Des évanouissements, des hallucinations et de très forts tremblements peuvent survenir. Ces derniers symptômes sont impliqués dans le syndrome le plus grave, le « delirium tremens », qui peut être fatal même s'il est rapidement traité. Cet état est propre à l'alcoolisme et n'est pas observé avec les autres drogues (8).

Il a été démontré récemment qu'une consommation même modérée d'alcool au cours de la grossesse peut provoquer de graves lésions physiques ou mentales chez l'enfant, la lésion la plus grave étant le syndrome d'alcoolisme foetal (8).

1.4.6. La cocaïne

La cocaïne est extraite de la feuille de coca, qui en contient environ 1%.

La cocaïne a pour formule brute $C_{17}H_{21}NO_4$

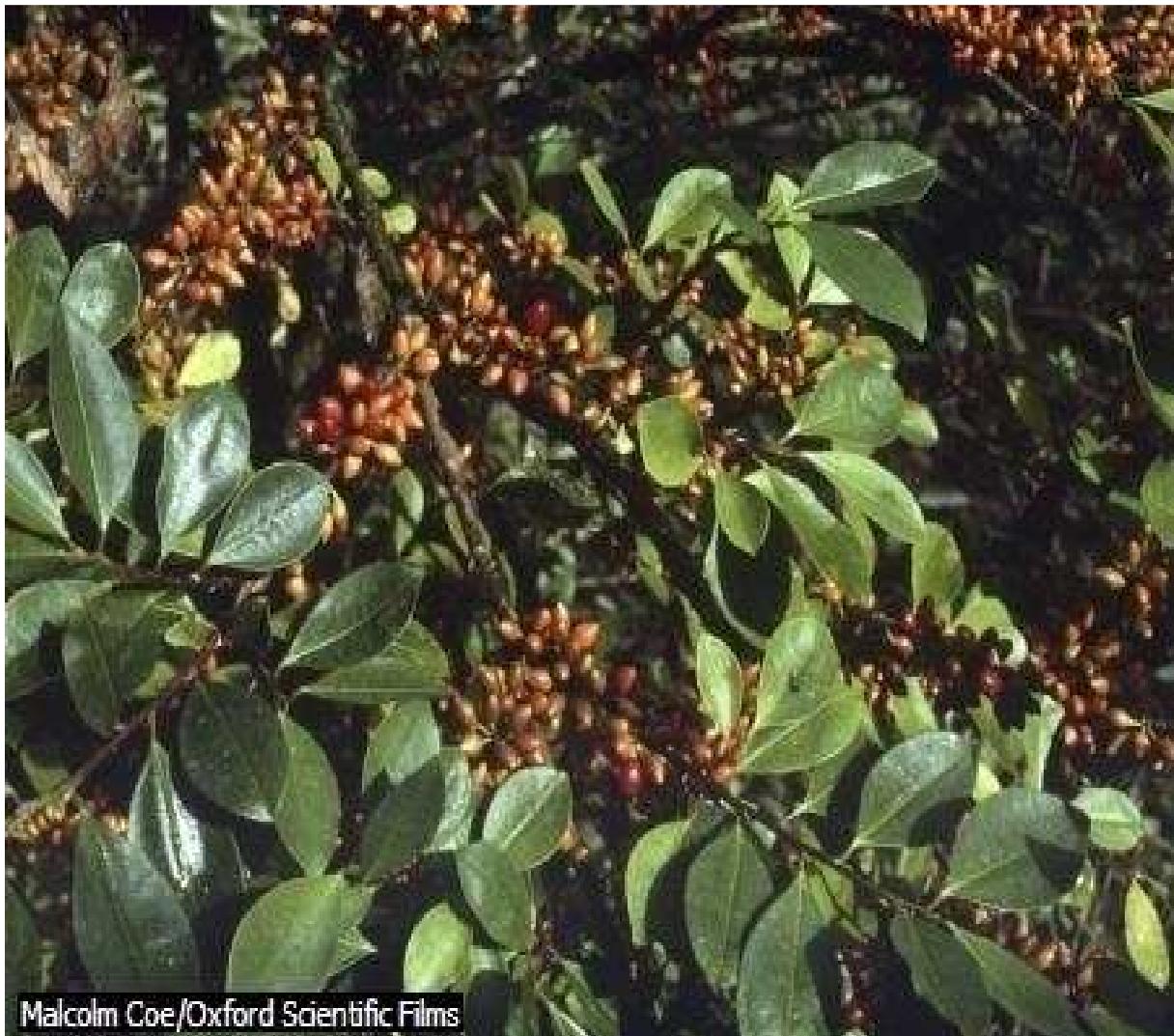


Figure 8 : Feuilles de coca source de la cocaïne

1.4.6.1. Les formes de la cocaïne

- Le crack : produit en mélangeant et en chauffant des cristaux d'hydrochloride de cocaïne et de la poudre à lever ;
- Le freebase : produit d'une réaction chimique avec l'ammoniac au cours de laquelle l'hydrochloride de cocaïne se désagrège pour produire une substance fumable (22).

1.4.6.2. Mode d'administration

La cocaïne est consommée le plus souvent par voie nasale c'est-à-dire aspirer par le nez ou sniffer une ligne de coke à l'aide d'un tuyau d'aspiration, mais certains toxicomanes,

l'utilisent par voie intraveineuse ou par voie orale. Elle peut être également fumée. La durée d'action est courte et dépasse rarement une heure après inhalation (22).

1.4.6.3. Effets et risques de la consommation

Les effets indésirables liés à l'absorption de cocaïne sont une augmentation de la tension artérielle, de la fréquence cardiaque et un collapsus respiratoire. La mort subite ou l'infarctus du myocarde peuvent survenir en cas d'overdose (8).

Dans cette première partie, nous avons parlé de la généralité sur les drogues. Nous pouvons dire que selon l'origine de la substance, les drogues se subdivisent en deux catégories : les drogues naturelles et les drogues artificielles et selon leurs effets sur le système nerveux central, on les subdivise en trois groupes : les perturbateurs, les stimulants et les dépresseurs. Chaque type de drogues a ses propres substances actives ayant des effets qui peuvent être communs pour toutes les drogues, peuvent être caractéristiques d'une telle substance active. Outre ses effets désirés, elles peuvent provoquer des effets secondaires selon le type et la fréquence de consommation de la drogue. Voilà en ce qui concerne les matériels d'étude, passons maintenant aux généralités sur les milieux d'étude.

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LES MILIEUX D'ETUDE

Nous avons effectué notre étude au sein de quelques établissements scolaires de la ville d'Antananarivo. Cette dernière fut choisie parce que c'est une région où la population est la plus dense et où le taux de scolarisation est le plus élevé.

Les études ont été menées avec les quatre établissements scolaires dont deux lycées privés qui sont des institutions confessionnelles à savoir le Lycée FJKM RASALAMA et l'Institution Sainte Famille Mahamasina ; et deux Lycées publics: le Lycée Jean Joseph RABEARIVELO ou LJJR et le Lycée Moderne Ampefiloha ou LMA. Nous allons parler successivement de ces établissements scolaires.

2.1. Le Lycée FJKM RASALAMA

Le Lycée FJKM RASALAMA est localisé à Andravoahangy ambony. Il se trouve dans le troisième arrondissement de la ville d'Antananarivo. Il a été créé en 1959.

2.1.1. Effectifs des élèves

Le Lycée accueille, pour l'année scolaire 2009-2010, 805 élèves avec un effectif de 40 élèves par salle de classe. Les élèves se repartissent en trois niveaux : Seconde, Première et Terminale. Les classes de première et terminale se subdivisent en série L ou série littéraire et en série S ou série scientifique.

2.1.2. Les professeurs

Ils sont au nombre de 53 dont 29 sont des professeurs chargés de cours et 14 sont des professeurs titulaires.

2.1.3. Infrastructures

Le lycée possède une bibliothèque, une salle d'informatique, une salle de médiathèque, un amphithéâtre, des terrains de sport pour le football, le basket-ball, le hand-ball.

2.1.4. Disciplines internes

Toutes les disciplines sont inscrites dans le carnet de correspondance avec celles concernant la prise de la drogue. Ces dernières sont appliquées tout de suite au cas où certains élèves prennent une drogue. Toute la population lycéenne est donc interdite à prendre ou consommer une drogue dans l'enceinte de l'établissement. On y trouve beaucoup d'avis interdisant de fumer les cigarettes.

2.2. L'INSTITUTION SAINTE FAMILLE

L'institution Sainte Famille se trouve à Mahamasina et appartient dans le premier arrondissement de la ville d'Antananarivo. Il a été créé en 1947. Il y a des jardins décorant les alentours de l'établissement.

2.2.1. Effectifs des élèves

Durant l'année scolaire 2009-2010, les effectifs des élèves sont les suivants :

- Premier cycle c'est-à-dire de la classe de 6^{ème}-3^{ème} : 1116 élèves ;
- Second cycle c'est-à-dire de la classe de Seconde- Terminale : 1280 élèves ;
- Technique : 453 dont l'ensemble est égal à 2899 élèves.

Concernant l'enseignement général, les classes de Première se subdivisent en série L et S. en classe de Terminale les élèves de la série L deviennent série A tandis que les élèves de la série S ont le choix soit en série C ou soit en série D.

2.2.2. Infrastructures

Dans l’Institution Sainte Famille, on trouve une bibliothèque, un amphithéâtre, des terrains de sport pour le football, le basket-ballet le hand-ball, un labo de langues, un laboratoire de physique-chimie, de SVT, une salle d’audiovisuel et un parc informatique.

2.2.3. Disciplines internes

Toutes les disciplines sont inscrites dans le carnet de correspondance. La prise de boissons enivrantes et de cigarettes sont les cas les plus observés dans l’enceinte de l’établissement. En cas de flagrant délit, on assiste à un conseil de Préfet avec convocation des Parents de l’élève.

2.3. Le Lycée JJR

Le Lycée JJR se trouve à Analakely c'est-à-dire au centre de la ville d'Antananarivo. Il se situe dans le premier arrondissement de la CUA. Il fait partie des grands Lycée publics de la capitale avec le Lycée Jules Ferry à Faravohitra, le Lycée Gallieni à Andohalo et le LMA. Le Lycée a commencé à fonctionner en 1936 par la création de l'EPS. Ce fut en 1956-1960 qu'elle a pris le nom de lycée JJR.

2.3.1. Effectifs des élèves

Pour l’année scolaire 2009-2010, on compte 2200 élèves qui se repartissent également en trois niveaux : Secondes, Premières et Terminales. Les classes de Premières et Terminales se subdivisent en trois séries : série A, série C, série D.

2.3.2. Effectifs des Professeurs

Dans le Lycée JJR, 129 professeurs permanents assurent les cours durant l'année scolaire avec quelques professeurs vacataires. Chaque année, le Lycée accueille des stagiaires venant de l'ENS et des Facultés de l'Université d'Antananarivo. Ces stagiaires remplacent quelques professeurs titulaires et assurent le cours durant une période déterminée. (En général deux ou trois mois selon la matière).

2.3.3. Infrastructures

Le Lycée possède une médiathèque, un laboratoire de SVT, un laboratoire de PC, un amphithéâtre, deux centres de documentations, deux salles TIC avec connexion à l'internet et deux terrains de sport.

2.3.4. Disciplines internes

Toutes les disciplines sont inscrites dans le carnet de correspondance. Les responsables envoient une convocation des parents en cas de prise d'alcool ou de cannabis par l'élève. On lui inflige un avertissement sous forme écrite et en cas de récidive l'élève sera remis à sa famille.

2.4. Le LMA

Le LMA se trouve dans le premier arrondissement de la ville d'Antananarivo. Il se situe auprès du jardin du Ministère des affaires étrangères où les élèves se reposent avant ou après les cours. Il a été créé en 1965.

2.4.1. Effectifs des élèves

Pour l'année scolaire 2009-2010, le Lycée accueille 3292 élèves dont 1082 sont des élèves en classe de Seconde, 856 en classe de Première et 1354 en classe de Terminale. Les classes de Premières et Terminales se subdivisent également en série A, C, D.

2.4.2. Effectifs des Professeurs

On compte 177 professeurs pour l'année scolaire 2009-2010. Puisqu'il est un grand Lycée publique de la ville, il accueille également des stagiaires de la même façon que le LJJR.

2.4.3. Infrastructures

Le Lycée possède deux laboratoires dont l'un pour la matière PC et l'autre pour la matière SVT, une médiathèque, une salle d'informatique avec connexion à l'internet, un amphithéâtre. Il possède aussi une grande cour comprenant des pistes de courses et des terrains de basket-ball, de volley-ball, de hand-ball et de football.

Notre milieu d'étude est en nombre de quatre qui sont le Lycée FJKM Rasalama, l'ISF Mahamasina, le LJJR, le LMA. Pour chaque établissement scolaire, on décrit son année de création, ses effectifs en élèves et en professeurs, ses infrastructures et ses disciplines. Concernant les effectifs des élèves, c'est l'Institution Sainte Famille qui a le plus grand nombre d'élèves (2899 élèves) car on y trouve aussi l'enseignement technique. Nous avons terminé donc la première partie de notre travail, maintenant nous allons entrer dans la deuxième partie où nous allons exposer les matériels et méthodes.

DEUXIEME PARTIE :

MATERIELS ET METHODES

Nous allons parler en premier lieu des matériels et en deuxième lieu de la méthodologie.

CHAPITRE I : MATERIELS

1.1. Les centres de documentation

Dans un premier temps, nous avons fait une recherche de documents en relation avec le thème pour connaître ce qu'on doit faire. On a cherché des livres, des ouvrages et des documents dans des bibliothèques ou sites d'ouvrages, des organismes et aussi par internet.

Parmi les bibliothèques qu'on a visité, on peut citer : la bibliothèque de l'ENS, de l'ESSA, le site d'Ambatonakanga, la librairie de VOKOVOKOMANGA à Antaninandro, la bibliothèque Nationale Anosy. On a pris aussi des renseignements dans le Centre de Traitement des Toxicomanes (CTT) à Ambohibao. Tous ces documents qu'on a lus sont complémentaires.

1.2. Les fiches d'enquête

Une fiche d'enquête comporte toutes les questions qu'on peut demander aux enquêtés. C'est à partir des fiches d'enquête qu'on peut obtenir les informations ou données concernant le thème du travail et on peut obtenir des résultats à partir de ces informations.

1.3. L'ordinateur

C'est une machine électronique de traitement numérique de l'information. On y trouve des logiciels qui permettent d'effectuer différents travaux. Pour la mise en forme du travail, on a utilisé l'ordinateur avec quelques logiciels :

- Pour le traitement des textes, on a utilisé le Microsoft Office Word 2007
- Pour le traitement des données et les graphiques, on a utilisé le Microsoft Office Excel 2007.

1.4. Les élèves de la classe de Terminale

Notre travail est centré seulement sur les élèves de la classe de Terminale c'est-à-dire les classes d'examen car ils sont sous-pressure. De plus, il y a une réflexion entre l'élève et ses parents. Ce sont donc ces élèves qui jouent le rôle des enquêtés pour obtenir des résultats.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

Pour cette étude, la méthode que nous avons adopté est l'enquête par questionnaire. Les différentes étapes suivies pour la réalisation de cette enquête, depuis la conception de l'enquête jusqu'au codage des résultats seront présentés dans ce chapitre.

2.1. Les recherches bibliographiques

La première étape que nous avons faite est la recherche bibliographique en collectant des documents pour bien comprendre le sujet et pour avoir des idées dans la formulation du questionnaire. On a fait tout d'abord des recherches bibliographiques dans les centres de documentation que nous avons cités auparavant. Les documents qu'on a recueillis sont utilisés jusqu'à la fin de la rédaction du travail.

2.2. Choix du type des questions

Le questionnaire a été rédigé en malgache pour que les élèves comprennent mieux les questions et ne perdent pas de temps pour la traduction de leurs réponses en français surtout pour les questions ouvertes. De plus, les questions sont nombreuses car elles sont au nombre de dix huit inclus dans deux pages et nous n'avions pas assez de temps pour le remplissage de la fiche d'enquête.

Il est nécessaire de choisir le type de question qui sera le mieux adapté à cette enquête.

Dans ces dix huit questions, on y trouve :

- trois questions fermées (2, 4, 6) qui consistent à répondre simplement par « OUI » ou « NON » aux questions posées. Ce type de question permet à l'enquêté de s'engager facilement dans le questionnaire et facilite le dépouillement ;
- quatre questions ouvertes (1, e, 5, 7) qui permettent aux enquêtés de répondre aux questions comme ils le désirent, de donner des détails et des commentaires qu'ils jugent bons et d'utiliser leurs propres vocabulaires (18). Alors, le dépouillement va demander beaucoup d'efforts de codage des réponses ;
- et les restes sont des questions à choix multiples ou QCM qui consistent à formuler toutes les réponses possibles imaginables et à laisser à l'enquêté de choisir la ou les réponse(s) qui lui convient(nent) ou de proposer éventuellement une autre réponse (18).

2.3. Présentation du questionnaire

Le questionnaire se divise en deux paragraphes :

- Le premier paragraphe consiste à définir la population de l'enquête. Il s'agit des questions d'ordre général qui n'a pas de rapport avec le thème. Il demande les caractéristiques individuelles de l'enquêté tels que le sexe, l'âge, les professions des parents, la religion, etc. ; comportant six questions.
- Le deuxième paragraphe a un rapport avec le thème. Il comporte treize questions. Il se subdivise encore en deux parties : la partie A pour les élèves consommateurs / consommatrices de drogue seulement et la partie B pour tous les enquêtés.

Avant toutes les questions, il y a une incitation de l'enquêté à répondre aux questions et un remerciement. Deux consignes ont été inscrites pour répondre aux questions.

2.4. Echantillonnage

Pour l'échantillonnage, nous avons choisi :

- Deux Lycées privés confessionnels à savoir : le Lycée FJKM RASALAMA et l'Institution Sainte Famille Mahamasina ;
- Deux Lycées publics à savoir : le LJJR et le LMA

Le choix a été fait pour qu'on puisse comparer chacun des résultats obtenus à partir de chaque établissement.

Nous avons choisi les élèves en classe de Terminale de chacun de ces Lycées dont une classe de Terminale L ou TL et une classe de TS pour le Lycée privé FJKM RASALAMA et une classe de TA, une classe de TC et une classe de TD pour les trois autres.

2.5. La pré-enquête

Des tests préliminaires ont été faits avec les classes de TC et TD du LJJR et nous avions constaté que les élèves n'ont pas eu de difficulté lors du remplissage des imprimés. Toutefois, il y a des petites modifications pour améliorer les fiches d'enquête proprement dites.

2.6. L'enquête et le mode d'administration du questionnaire

Après le tirage du questionnaire définitif, l'enquête proprement dite est lancée auprès des élèves cibles. Les modes d'administration du questionnaire sont différentes selon la nature de l'établissement :

- Pour les LJJR et LMA, le SG chercha les temps libres ou heures creuses pour qu'on puisse prendre les classes à enquêter. On a donc donné directement les fiches d'enquêtes aux élèves et après trente minutes environ, on les a ramassés.
- Pour les Lycées confessionnels, on a déposé les fiches d'enquête aux responsables et ils les distribuent aux élèves pour les remplir durant l'heure appropriée. Après quelques jours de dépôt des questionnaires, il faut reprendre toutes les questionnaires distribués.

2.7. Le dépouillement des données

Après la remise des questionnaires, le dépouillement des réponses est commencé. Le but est de mettre les réponses toutes les questions sous une forme exploitable. Dans cette étude, les non-réponses sont classés dans les groupes des réponses appelés : « sans réponses ».

Notre étude au sein de ces quatre établissements scolaire a duré trois mois (avril-juin 2010). Pour améliorer l'enseignement secondaire à Madagascar, il faut connaître l'état de lieu concernant la prise de la drogue dans tous les Lycées. Pour cela, nous avions fait des études au sein de quelques Lycées d'Antananarivo pour pouvoir faire l'inventaire des types de drogues prises par les élèves.

TROISIÈME PARTIE :

RESULTATS ET DISCUSSIONS

D'après les enquêtes que nous avons effectuées, nous avons pu obtenir des résultats.

Voyons en premier lieu les caractéristiques individuelles des élèves.

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES ELEVES

1.1. Répartition des élèves par établissement et par niveau

Le Tableau I nous montre la répartition des élèves par établissement sans tenir compte de leur niveau. Sur un total de 384 élèves, 92 sont des élèves de l’Institution Sainte Famille Mahamasina, 105 élèves du LMA, 74 du Lycée FJKM RASALAMA et 113 du Lycée JJR. Nous avons plus d’élèves dans les Lycées publics que dans les Lycées privés car il n’y a pas assez de temps pour faire l’enquête dans les Institutions privées.

Tableau III: Répartition des élèves selon la nature de l’établissement

Nature de l'établissement	Institution	Lycée Moderne Ampefiloha	Lycée FJKM RASALAMA	Lycée Joseph RABEARIVELO	Total
Nombre d’élèves enquêtés	92	105	74	113	384

1.2. Répartition des élèves par sexe et par âge

Nous avons 186 garçons contre 198 filles. Il y a donc une différence d'une dizaine d'élèves. Nous allons considérer que cette différence est non significative, nous pouvons dire donc que nous avons mené notre travail sur un nombre équivalent de garçons et de filles.

En ce qui concerne l'âge des enquêtés, dans l'ensemble, il varie de 15 à 22 ans avec un mode dans la tranche d'âge 18-19 ans qui est l'âge des crises de fin d'adolescence. Ces informations sont respectivement présentées dans le Tableau IV et la Figure 9.

Tableau IV: Répartition des élèves selon leur établissement scolaire, sexe et âge

Nature d'établissement	I.S.F. MAHAMASINA		FJKM RASALAMA		LMA			LJJR			TOTAL
Classe	TA	TD	TL	TS	TA	TC	TD	TA	TC	TD	
Nombre de Garçons	09	20	12	23	18	26	12	16	29	21	186
Nombre de Filles	33	30	22	17	22	14	13	22	10	15	198
Total	42	50	34	40	40	40	25	38	39	36	384
Tranche d'âge	16-22		15-22		16-20			15-21			

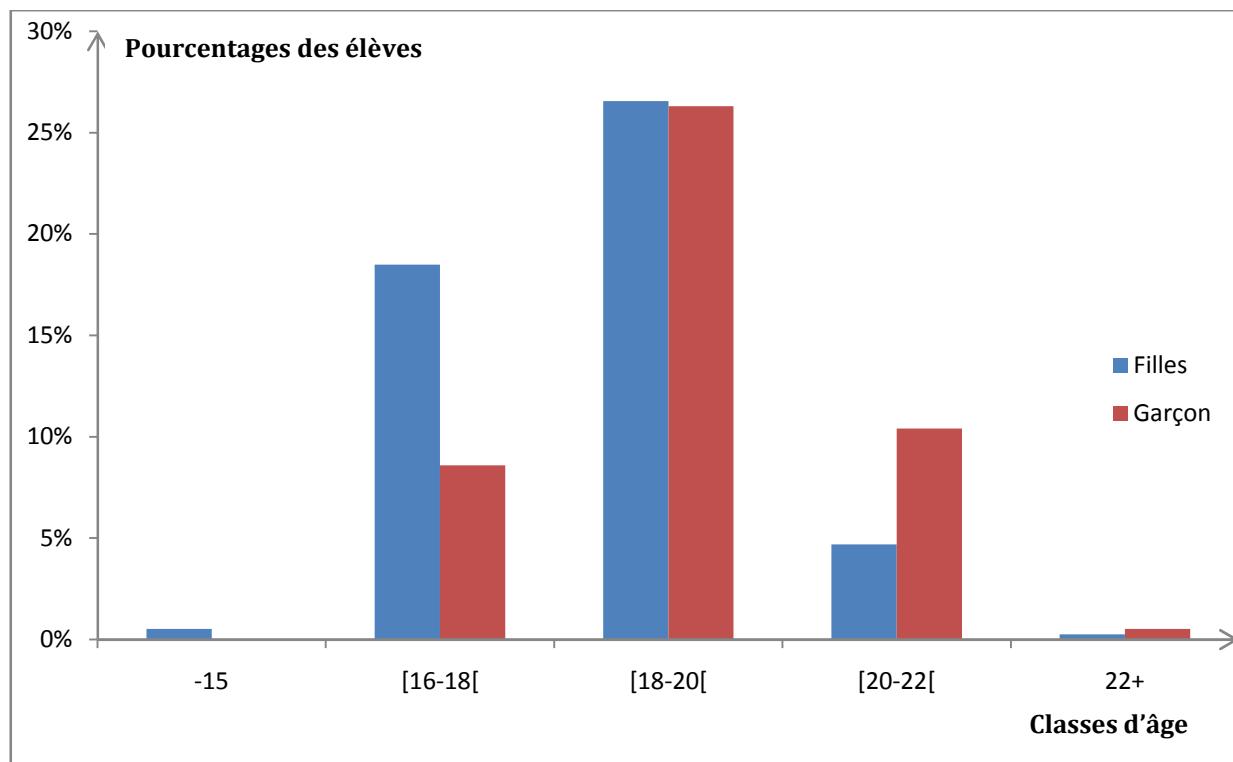


Figure 9 : Pourcentage des filles et des garçons selon les cinq classes d'âge

1.3. Répartition des professions des parents

La figure 10 représente la répartition des professions des parents des élèves enquêtés.

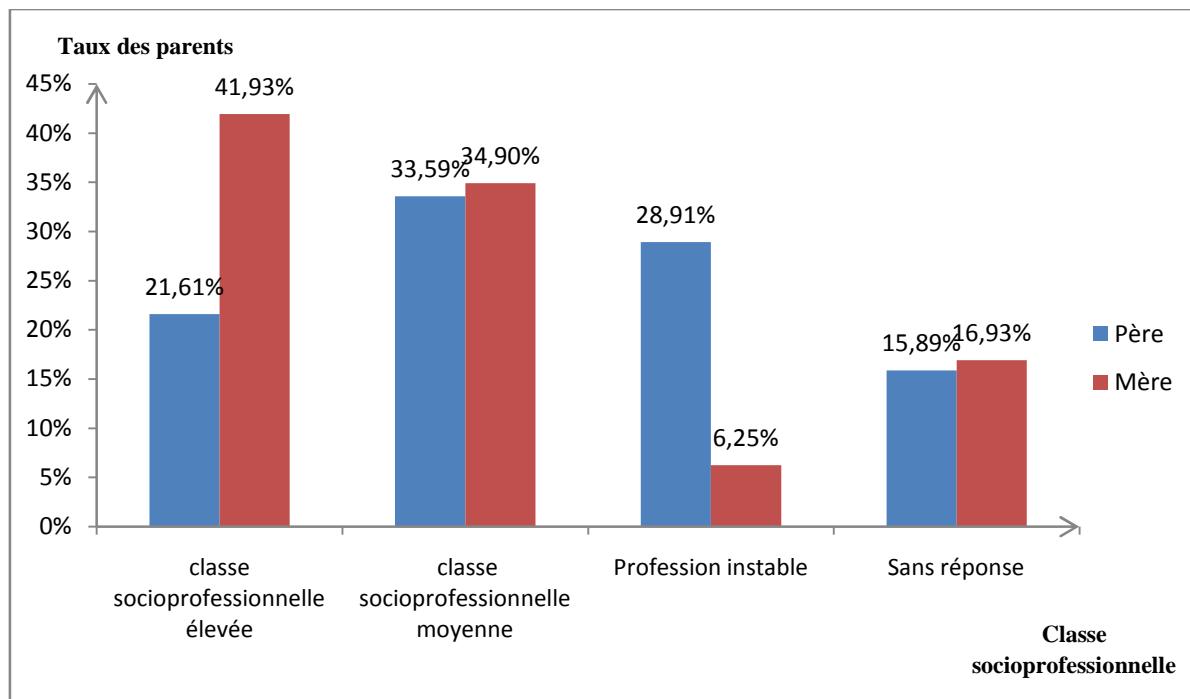


Figure 10 : Représentation de niveau des professions des parents des élèves

D'après cette figure, on voit que les parents de ces élèves ont des fonctions différentes car on peut les regrouper en trois catégories selon le niveau de la classe socioprofessionnelle. Pour la classe socioprofessionnelle élevée, on observe que les mères ont un taux plus élevé que les pères. Pour la classe socioprofessionnelle moyenne, on a un taux à peu près égal de père et de mère ayant ce niveau de profession. Certains élèves n'ont pas répondu à la question concernant la profession de leurs parents. Ils sont aux environs de 15%. En observant cette Figure 10, on constate que les pères de ses élèves ont des fonctions moins importantes par rapport à leurs mères.

1.4. Répartition des élèves selon leur religion

En ce qui concerne la religion, la plupart de ses élèves sont des chrétiens qui représentent 88,28% des élèves soient 48,44% des FJKM, 29,43% des catholiques, 8,85% des FLM et 1,56% des anglicans. On a 0,25% des musulmans. En tout cas, ce sont tous des élèves chrétiens. les restes n'ont pas donné de réponse précise.

Pour terminer les caractéristiques individuelles des élèves, nous allons parler de leur habitation.

1.5. Répartition des élèves selon leur habitation

La plupart des élèves enquêtés habitent avec leurs parents c'est à dire ces derniers sont originaires d'Antananarivo, ils représentent 80,47% de cas. Les élèves qui habitent seuls ou avec son frère ou sa sœur c'est-à-dire sans parents sont de l'ordre de 5,21%, tandis que les élèves qui n'ont pas donné de réponses précises à la question représentent 9,38% des cas et les restes n'ont pas répondu à la question. On peut dire alors que la majorité des élèves entretenus vivent encadrés par leurs parents.

CHAPITRE II : LA SITUATION DE LA PRISE DES DROGUES EN MILIEU SCOLAIRE

2.1. Connaissance des élèves sur ce qu'on entend par drogue

Lorsque nous leur avions demandé : « D'après vous, qu'est ce que la drogue ? » Notre but était de tester le degré d'information des élèves sur la drogue.

Les réponses obtenues sont divisées en trois catégories :

- Sur 384 élèves, 33 d'entre eux n'ont pas de réponse, soit 8,59% ;
- 54 élèves donnent des fausses définitions c'est-à-dire ils pensent que les drogues sont des substances introduites dans l'organisme humain, entraînant par la suite une augmentation de force, d'appétit, une résolution de divers problème,...
- 297 élèves, soient 77,34% ont donné la bonne définition de la drogue : toute substance que l'on introduit dans l'organisme humain, entraînant par suite des troubles et/ou dépendances physiques et psychiques.

Le Tableau V nous montre la répartition des réponses des élèves à la question : « D'après vous qu'est ce que la drogue ? » (cf. ANNEXES I)

Tableau V : Répartition de nombre des élèves sur la connaissance de la définition de la drogue

Nombre d'élèves donnant la vraie définition	Nombre d'élèves donnant les fausses définitions	Nombre d'élèves sans réponses
297	54	33

D'après ce tableau, on constate que presque tous les élèves en classe de Terminale (77,34%) connaissent la définition de la drogue car ils ont parlé du mode d'administration, de ses effets désirés et de ses néfastes conséquences avec ou sans exemple précis. Ce résultat est normal car les élèves ont acquis beaucoup de connaissances sur les drogues dès les classes de base jusqu'en classe Terminale. De plus, on observe partout, si nous ne parlons que du tabagisme et de l'alcoolisme, des gens souffrant de maladies causées par ces drogues.

A part l'information scolaire, certains élèves reçoivent aussi d'information par les médias (cinéma, radio, presses, livres, journaux, télévision, internet,...), ou au sein de la famille, ou par les ami(e)s et les médecins, ou autres (18).

Les 14,06% des élèves qui ont donné les fausses définitions pensent que les drogues amènent les bonheurs or ce ne sont que des mauvaises considérations, ces élèves ne donnent que les effets positifs causés par la prise des drogues. En effet, ils ont considéré les drogues comme des solutions face aux problèmes.

Bref, la plupart des élèves en classe terminale connaît bien ce qu'on entend par drogue. Maintenant, nous allons voir le taux des élèves qui prennent vraiment de la drogue.

2.2. Le taux des élèves consommateurs de drogues quelque soit l'établissement

Voici d'abord la question à répondre : « Etes-vous utilisateurs de drogue douce ou drogue forte ? »(cf. ANNEXE I)

2.2.1. Représentation des élèves consommateurs de drogue selon le sexe

Parmi les 384 élèves, 334 de cet effectif total sont déclarés consommateurs, soit 86,98% dont 50,30% des garçons et 49,70% des filles (cf. Tableau VI). Il n'y a pas de différences

significatives entre garçons et filles consommant la drogue. Voyons les taux des filles et des garçons consommateurs de drogue, nous constatons qu'ils sont en classe d'examen officiel, ils ont beaucoup de travaux mentaux à fournir donc ils ont un grand besoin d'aide mémoire et de force mentale. D'où la nécessité de trouver un peu d'excitant.

Tableau VI : Répartition des élèves consommateurs de drogue selon leur sexe

Sexe	Consommateurs de drogues
Garçons	168 (50,30%)
Filles	166 (49,70%)
Total	334

Le Tableau VII représente la répartition des élèves consommateurs de drogue selon leur tranche d'âge.

Tableau VII : Répartition des élèves consommateurs de drogues selon leur tranche d'âge

Age (en année)	Consommateurs de drogues
15 à 16	15 (4,49%)
17 à 18	177 (52,99%)
19 à 20	118 (35,33%)
21 à 22	13 (3,89%)
Sans réponses	11 (3,29%)
TOTAL	334

D'après le tableau VII, ils appartiennent tous à l'âge de puberté : 15 à 22ans. A cet âge, on commence à se libérer des disciplines parentales ; c'est à cet âge aussi que l'adolescent expose leur crise d'adolescence par exemple il aime contrer bêtement les règles et les disciplines déjà existantes ; on ose donc s'aventurer.

Enfin, on voit des taux très élevés des élèves consommateurs de drogues à partir de l'âge de 17 à 20 ans. A ces tranches d'âges, les élèves commencent à se considérer comme des adultes car ils vont avoir leur Carte d'Identité Nationale à l'âge de 18 ans. Donc ils aiment imiter les adultes.

D'après cette étude, nous nous rendons compte que les élèves masculins et féminins de la classe Terminale ont tendance à consommer la ou les drogues en milieu scolaire à l'âge de 17 à 20 ans. Ce taux varie suivant le variable utilisé. Maintenant, on aimerait savoir l'influence de leur série de classe sur la répartition de ces élèves consommateurs de drogues.

2.2.2. Répartition des élèves littéraires et scientifiques consommateurs de drogues

Le tableau VIII nous permet de voir la répartition des élèves littéraires et scientifiques qui prennent de la drogue en milieu scolaire.

Tableau VIII : Répartition des élèves littéraires et scientifiques consommateurs de drogues

Type de consommateurs	Nombre de consommateurs
Consommateurs littéraires	138 (41,32%)
Consommateurs scientifiques	196 (58,68%)
TOTAL	334

Par rapport à l'effectif total des élèves consommateurs, 58,68% sont de série scientifique et 41,32% de série littéraire. Les consommateurs scientifiques sont plus nombreux que les consommateurs littéraires. Les scientifiques font beaucoup de travaux de mémoire et de travaux d'analyse que les littéraires pour se rappeler des formules mathématiques et comprendre certains phénomènes physiques. Ce sont des sciences exactes. Ils utilisent donc beaucoup de drogues.

D'après tout ça, on peut dire que le taux des élèves qui prennent de la drogue en milieu scolaire des classes terminales est assez élevé. Suivant le sexe, on a les mêmes taux ; suivant les tranches d'âges, les taux sont très élevés entre 17 et 20 ans et suivant la série de classe, les séries scientifiques ont un taux plus élevé de consommateurs que les séries littéraires ; vérifions cette dernière constatation dans chaque établissement étudié.

2.3. Taux des élèves consommateurs de drogues dans chaque établissement

2.3.1. Répartition des élèves consommateurs de drogues dans chaque établissement en séries littéraire et scientifique

La Figure 11 nous permet de voir que plus de 50% des consommateurs sont de série scientifique et moins de 50% des consommateurs de série littéraire quelque soit l'établissement scolaire considéré. Cette constatation est d'autant plus visible dans le cas du lycée public JJR avec 65,69% de consommateurs scientifiques et 34,31% de consommateurs littéraires ; les consommateurs scientifiques sont presque le double des consommateurs littéraires.

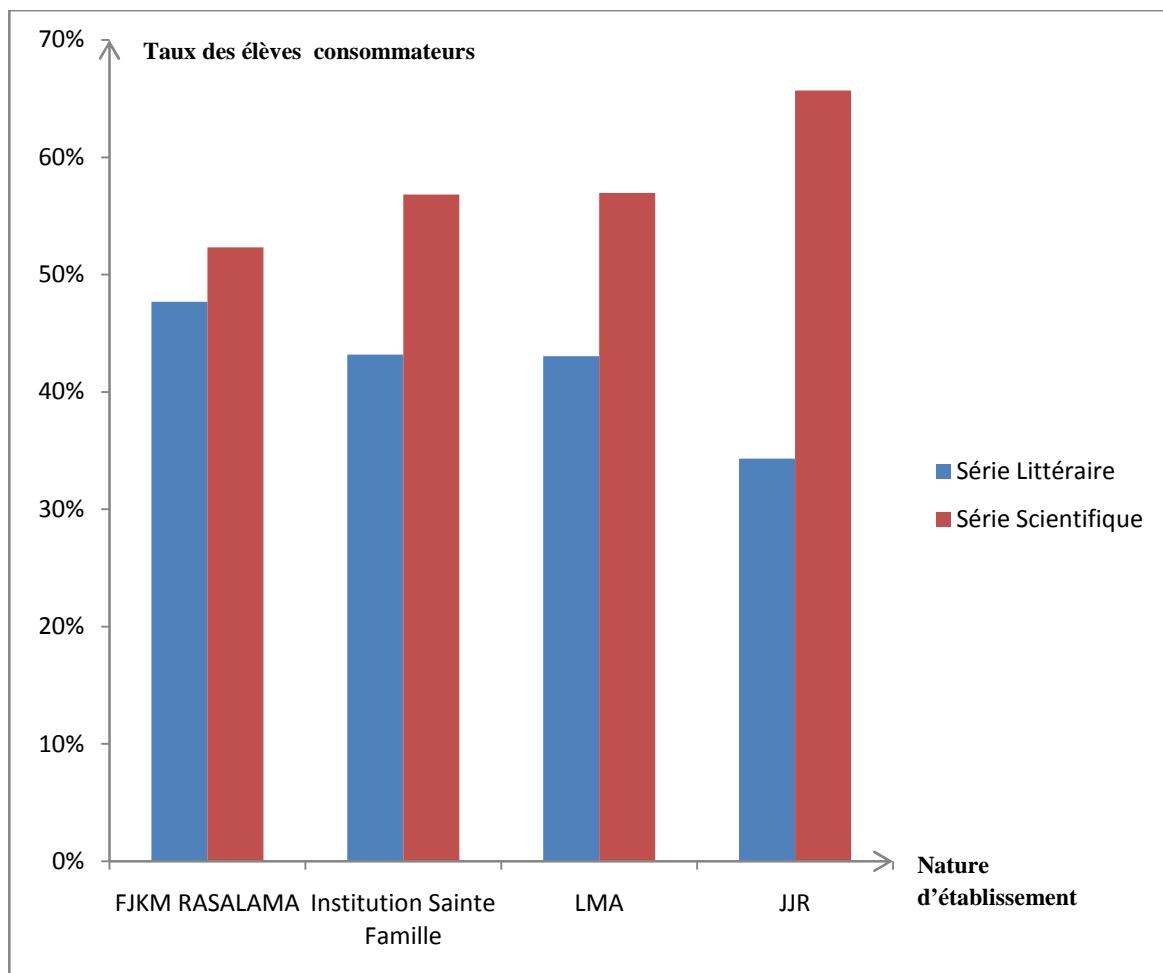


Figure 11 : Répartition des élèves consommateurs de drogue en séries littéraire et scientifique pour chaque établissement

D'après cette figure, nous observons pour tous les établissements, que les séries scientifiques ont des taux plus élevés de consommateurs de drogue que les séries littéraires. Ensuite, l'ISF, le LMA et le lycée FJKM RASALAMA ont des taux à peu près égaux des élèves consommant les drogues. Cependant, le LJJR a un taux plus élevés par rapport aux trois autres. Ce résultat peut être dû par l'existence des heures creuses durant lesquelles les élèves ont le droit de sortir en dehors de l'établissement. De plus, dans l'enceinte de l'établissement, on trouve une petite gargote où il y a différents goûters pour la population du Lycée (café, thé, soupe, biscuits, pain, etc.). On pense que c'est le café qui entraîne l'augmentation de ce taux. A cause de ces taux qui sont très élevés pour tout établissement, on aimerait savoir si ces élèves sont des

consommateurs occasionnels ou dépendants en leur posant la question : « Si vous êtes consommateur de la drogue : occasionnel ou dépendant ? » (cf. ANNEXE I)

Sur ces 334 élèves consommateurs, ce sont seulement 58 élèves qui sont dépendant à la drogue et les 279 ne sont que des expérimentateurs et des utilisateurs occasionnels.

Les Figures 12 et 13 représentent les taux d'élèves consommateurs occasionnels ou dépendants de la drogue suivant leur sexe.

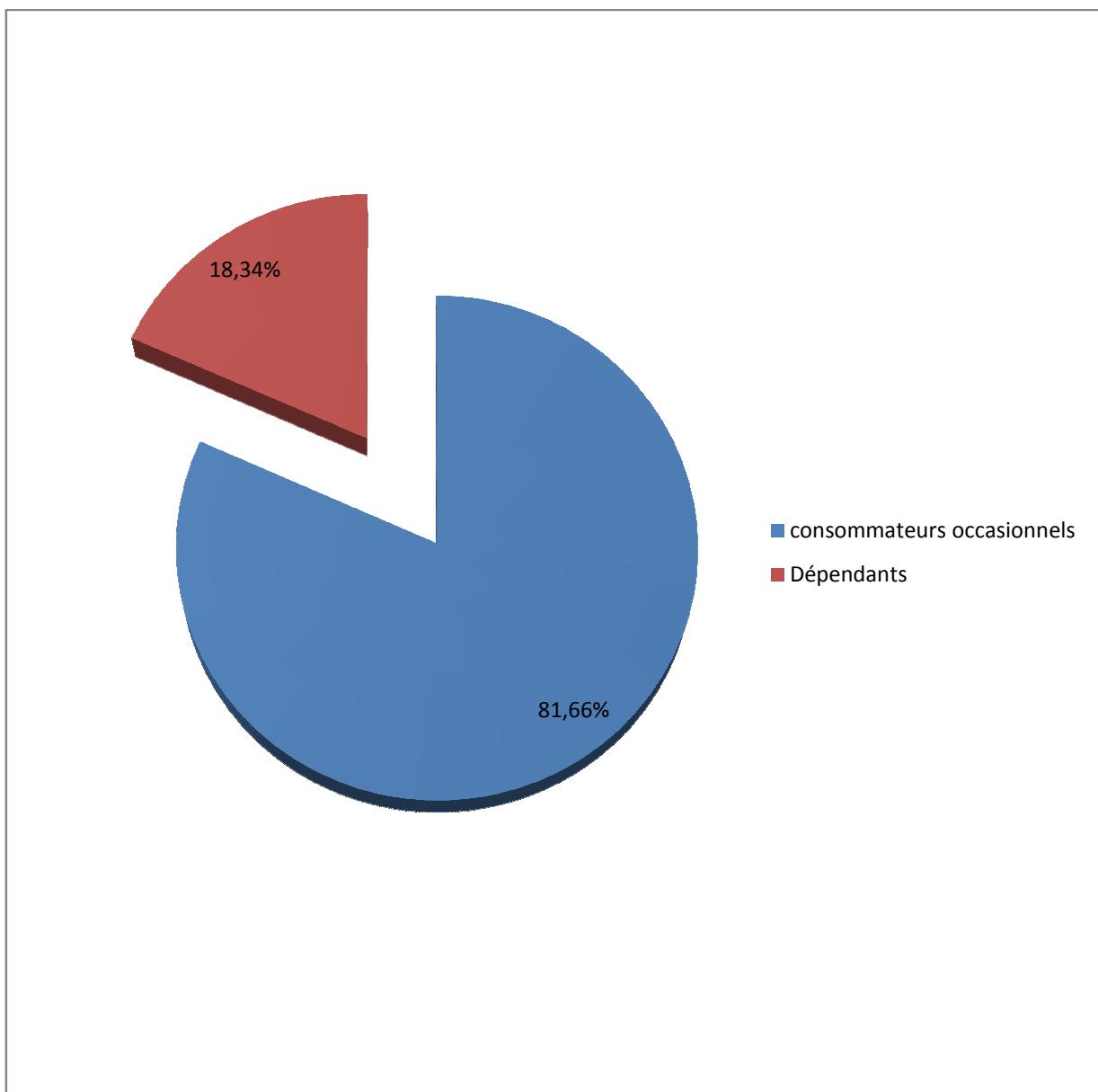


Figure 12 : Représentation du taux des garçons consommateurs de drogue

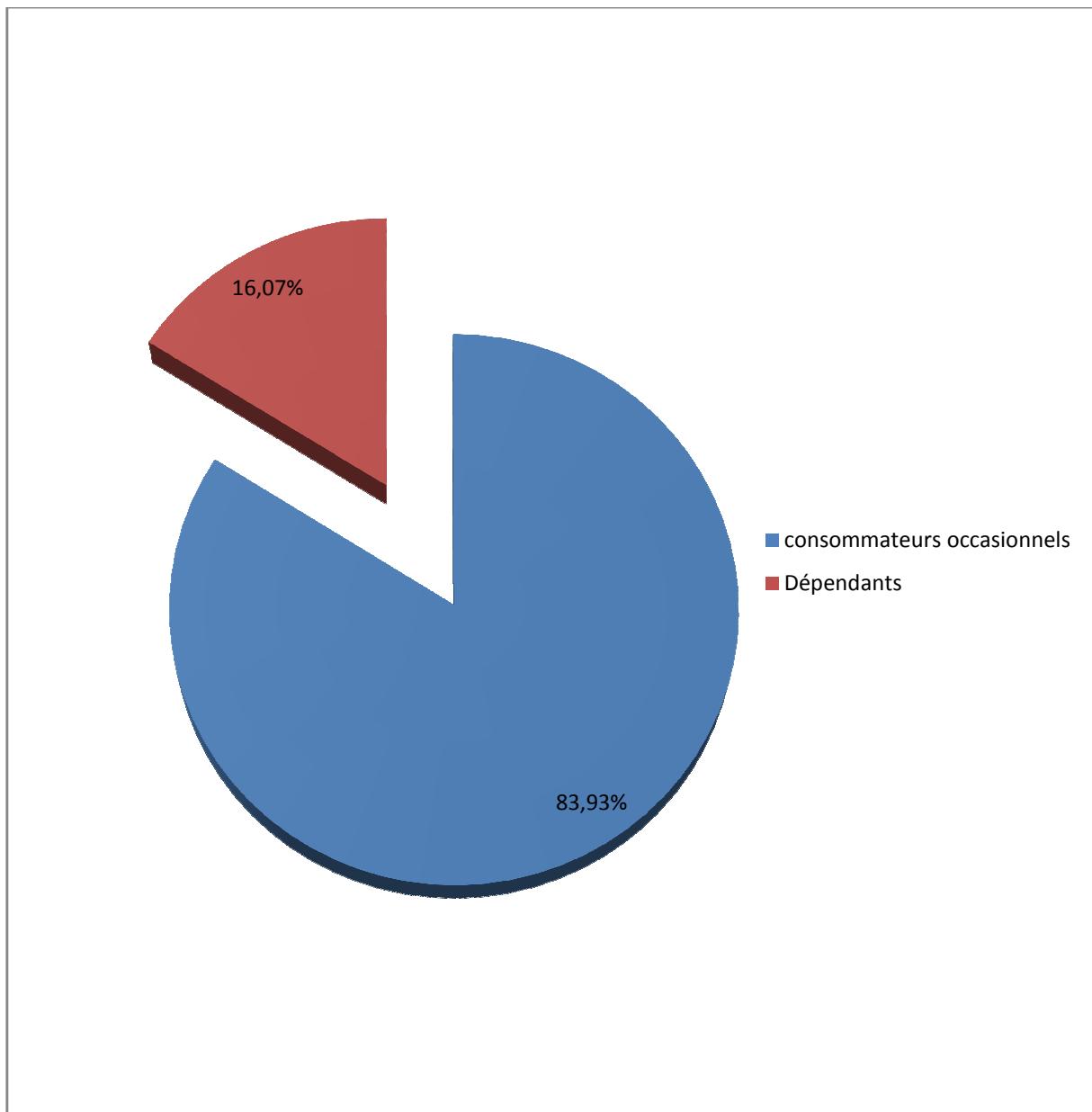


Figure 13 : Représentation des filles consommateurs de drogues

D'après ces deux figures, nous voyons que les élèves déclarés occasionnels sont cinq fois plus nombreux que les élèves dépendants à la drogue car en tant que élève, les 3 /4 de leur temps sont occupés à l'école et pour ce dernier, il y a des disciplines à respecter en outre les surveillances sont très strictes. Précédemment, nous avons déjà parlé que la plupart d'entre eux connaissent la définition de la drogue avec les effets néfastes et les risques dont elle provoque. Donc, les élèves ne veulent pas beaucoup dépendre à la drogue. De plus beaucoup d'élèves ont

dit après l'enquête que c'était durant les fêtes scolaires, familiales, qu'ils prenaient la drogue du type « boissons alcooliques ». Certains disaient que c'était un essai. Et nous regroupons toutes ces réponses comme « utilisateurs occasionnels ». Cependant nous voyons des taux assez faibles des élèves dépendants à la drogue : les garçons sont plus dépendants à la drogue que les filles. C'est normal car on a toujours considéré les filles qui ont une tendance à prendre la drogue comme des enfants maléduqués.

Bref, la plupart des élèves qui prennent la drogue sont encore des consommateurs occasionnels et les garçons sont plus dépendants aux drogues que les filles. Maintenant nous allons savoir quels sont les types de drogues prises par les élèves en milieu scolaire.

2.3.2. Les différents types de drogues prises par les élèves en milieu scolaire

Pour connaître les différents types de drogues prises par ces élèves, on leur a posé la question : « Lequel ou lesquels de ces types de drogues cités ci-dessous aviez vous déjà pris ? » (cf. ANNEXE I)

La Figure 14 nous permet de connaitre les différents types de drogues prises par les élèves

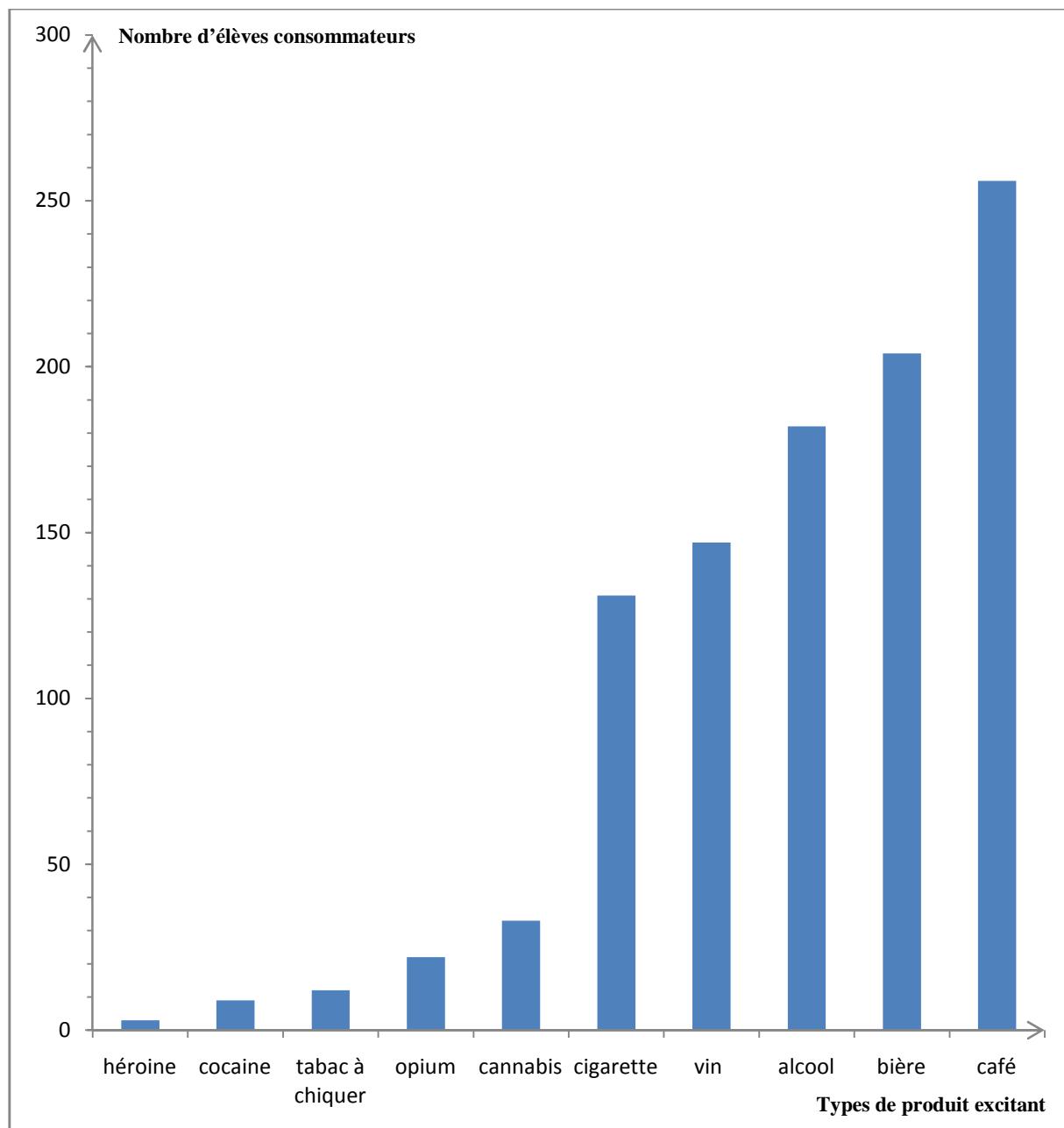


Figure 14 : Les types de produit excitant prises par les élèves

D'après la figure 14, nous pouvons énumérer les dix types de drogues prises par les élèves à savoir : le tabac à chiquer, la cigarette, les boissons alcooliques (vin, bière, eau de vie), la cocaïne, l'héroïne, le cannabis, l'opium et le café.

Nous voyons clairement que le café est la drogue la plus consommée par les élèves car on a déjà parlé dans les généralités que la caféine est un stimulant mineur. En effet, à dose faible, la

caféine excite le système nerveux. De plus, le café est facile à trouver pour eux car beaucoup d'entre eux ont dit qu'ils boivent du café dans leur maison. Le café n'est pas cher car son prix est à partir de 50 ariary et on le trouve facilement. En outre, certains élèves pensent que le café n'est pas une drogue.

Ensuite, c'est la bière, l'eau de vie et le vin qui tient successivement le second, troisième et quatrième rang parmi les drogues prises par les élèves. Ce sont donc des boissons alcooliques suivi de la cigarette. L'alcool et le tabac sont les produits toxiques les plus utilisés par les jeunes (2).

Les boissons alcooliques sont très utilisées par les élèves lorsqu'il y a des regroupements entre eux pour se défouler, ... Ils aiment beaucoup faire une fête avec les boissons alcooliques. Les élèves considèrent la cigarette comme « la mode » des jeunes.

A partir du cannabis, le taux ne cesse de s'abaisser jusqu'à l'héroïne qui a un taux le plus faible. On sait que le cannabis, l'opium, la cocaïne et l'héroïne sont des drogues illicites. En milieu scolaire, il est difficile de prendre les drogues illicites et même en milieu social. En tant que drogues illicites, il est interdit et puni par la loi de vendre ou de faire circuler ces catégories de drogues.

De plus, l'opium, la cocaïne et l'héroïne appartiennent dans la catégorie des drogues fortes. Elles sont très chères et très difficiles à trouver.

Pour le tabac à chiquer, le taux est aussi moins important car son usage n'est pas approprié à tout le monde. La plupart de ces élèves ne le prennent qu'à titre d'essai.

Bref, on trouve déjà les drogues illicites et fortes en milieu scolaire mais avec des taux très faibles. D'une façon générale, ce sont donc les drogues licites et douces que les élèves

prennent beaucoup en milieu scolaire. Maintenant, on aimerait savoir les tranches d'âge où les élèves avaient commencé de prendre une drogue.

2.3.3. L'âge du premier essai de drogue chez les élèves consommateurs

La question à répondre est : « A quel âge aviez vous commencé à prendre cette drogue ?»
(cf. ANNEXE I)

La figure 15 nous montre la fréquence du premier essai de drogue en fonction de tranche d'âge des élèves.

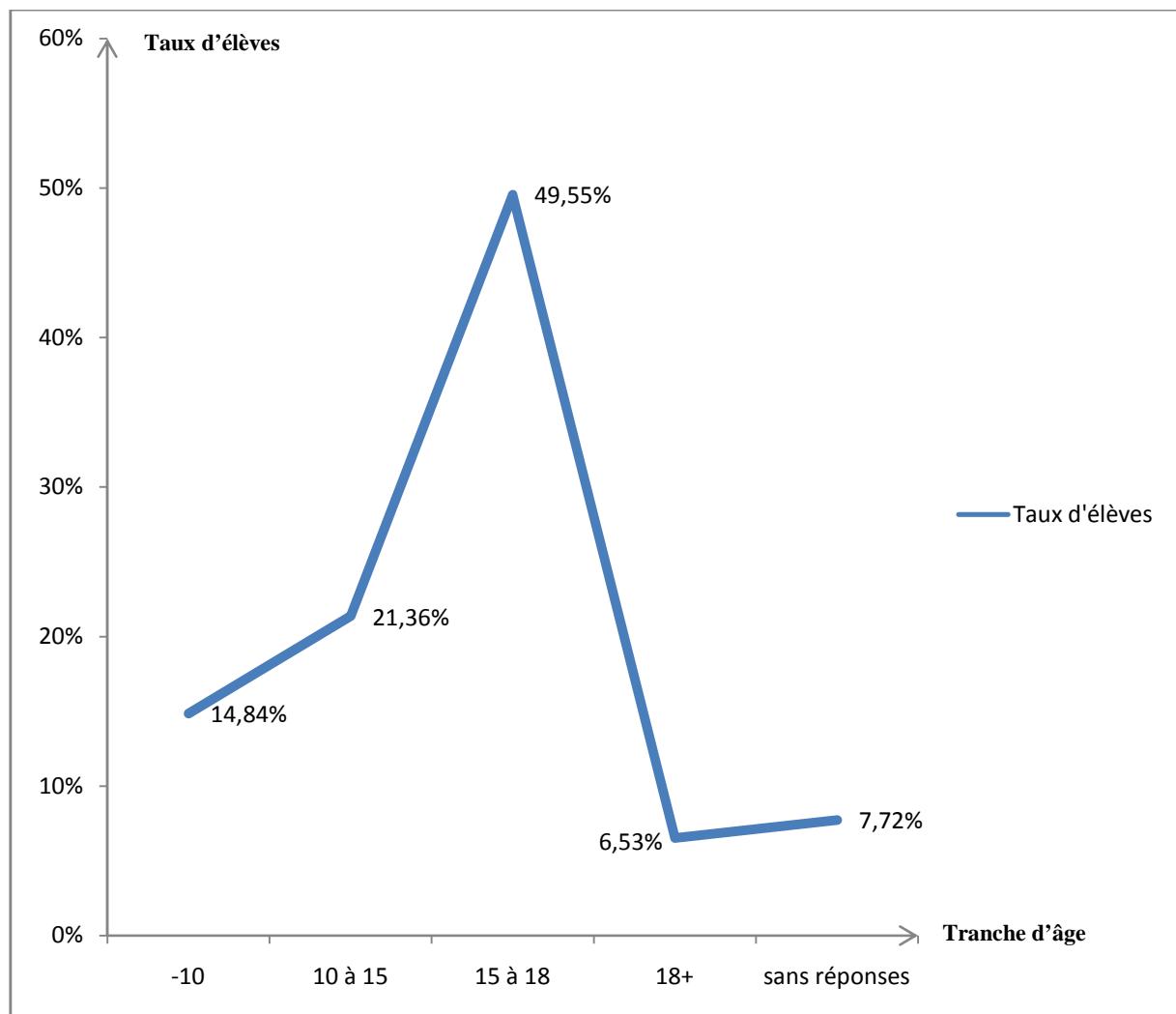


Figure 15 : La fréquence du premier essai de drogues en fonction de leur âge

Il est évident sur cette figure qu'aux environs de 50% des élèves consommateurs de drogue, outre le café, avaient fait leur première expérience entre 15 à 18 ans et il n'y a qu'une très faible proportion (7%) qui avait débuté à plus de 18 ans. A partir de l'âge de 15 ans, comme nous avons déjà mentionné auparavant, les élèves osent faire l'essai. A l'âge moins de 15 ans, ce sont les premières expériences avec le café.

Nous voyons donc que la plupart des élèves avaient débuté leur première expérience à partir de 15 ans. Quelles sont donc les causes importantes qui poussent les élèves à prendre une drogue ?

2.3.4. Représentation des pourcentages des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue.

La question à répondre est : « Quelle(s) est /sont la/les cause(s) qui vous poussent à prendre une drogue ? » (cf. ANNEXE I)

La figure 15 nous permet de voir les pourcentages des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue.

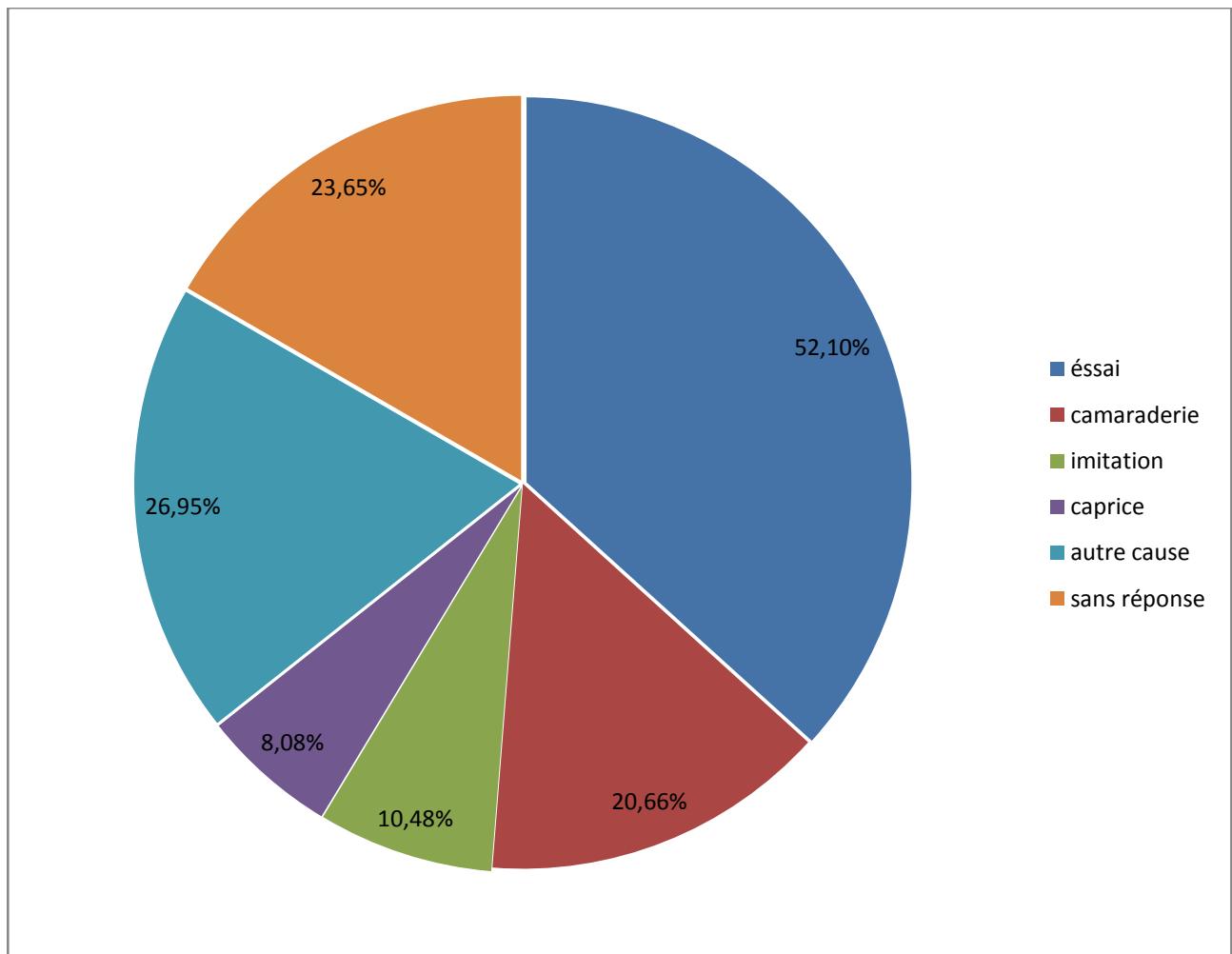


Figure 16 : Diagramme des pourcentages des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue

D'après cette figure, on voit que l'essai tient la place la plus importante (plus de 50%).

On sait qu'une des particularités propre à la jeunesse est la curiosité naturelle nécessaire mais parfois dangereuse comme ici le désir de faire un essai de drogue. L'adolescent a le goût du risque et de l'inconnu. Ainsi, beaucoup de jeunes essaient de prendre la drogue afin d'en connaître directement les effets. Ils le font à titre d'expérience ou d'amusement afin de vérifier l'assertion de la sensation agréable que la drogue peut prouver (18).

La camaraderie tient le deuxième rang après l'essai (plus de 20%). Lors de l'étude de la source de drogue des élèves consommateurs, beaucoup d'entre eux ont avoué que les drogues

proviennent des camarades. De plus, c'est généralement un ami ou un groupe d'amis qui renseignent sur les moyens de se procurer de la drogue, afin de raffermir les liens de camaraderie. Les élèves qui ont assez d'argent vont rejoindre leurs camarades et leur acheter des drogues. D'où la grande importance de la camaraderie (16). Les adolescents ne citaient que rarement comme raison de boire obtenir l'acceptation de leurs camarades et éviter leurs moqueries. L'initiation à l'usage d'une drogue est réalisée bien plus fréquemment sous l'influence d'un ami proche que par l'offre d'un étranger. L'influence des camarades est accrue quand l'attachement de l'adolescent aux parents est plus faible que celui aux camarades (2).

La troisième cause que nous voyons sur cette figure est l'imitation, qui est l'une des particularités propres à la jeunesse. Tous les jeunes sont à la recherche de son identité. Il cherche lui-même et s'affirme en s'assimilant aux autres en l'occurrence imiter les adultes qui sont consommateurs. Ces adultes sont souvent les artistes renommés nationaux ou mondiaux, et qui exercent une influence non négligeable sur le public (18). De plus, l'usage de substance toxique est plus fréquent quand à la fois les parents et les camarades en consomment (2).

Les trois causes principales qui poussent les élèves à prendre une drogue sont donc l'essai, la camaraderie et l'imitation des autres. Vérifions cette dernière cause par l'influence de l'existence de consommateur de drogue dans la famille chez les élèves consommateurs.

2.3.4. Représentation de l'existence ou non existence de consommateur de drogues chez les élèves

Pour connaitre l'existence de consommateur dans les membres de familles de l'élève, on a leur demandé : « Chez vous, est-ce qu'il y a des utilisateurs de drogue ? Si oui marquez l'utilisateur. » (cf. ANNEXE I)

La figure 17 montre le taux d'existence ou non existence de consommateur de drogue chez les élèves.

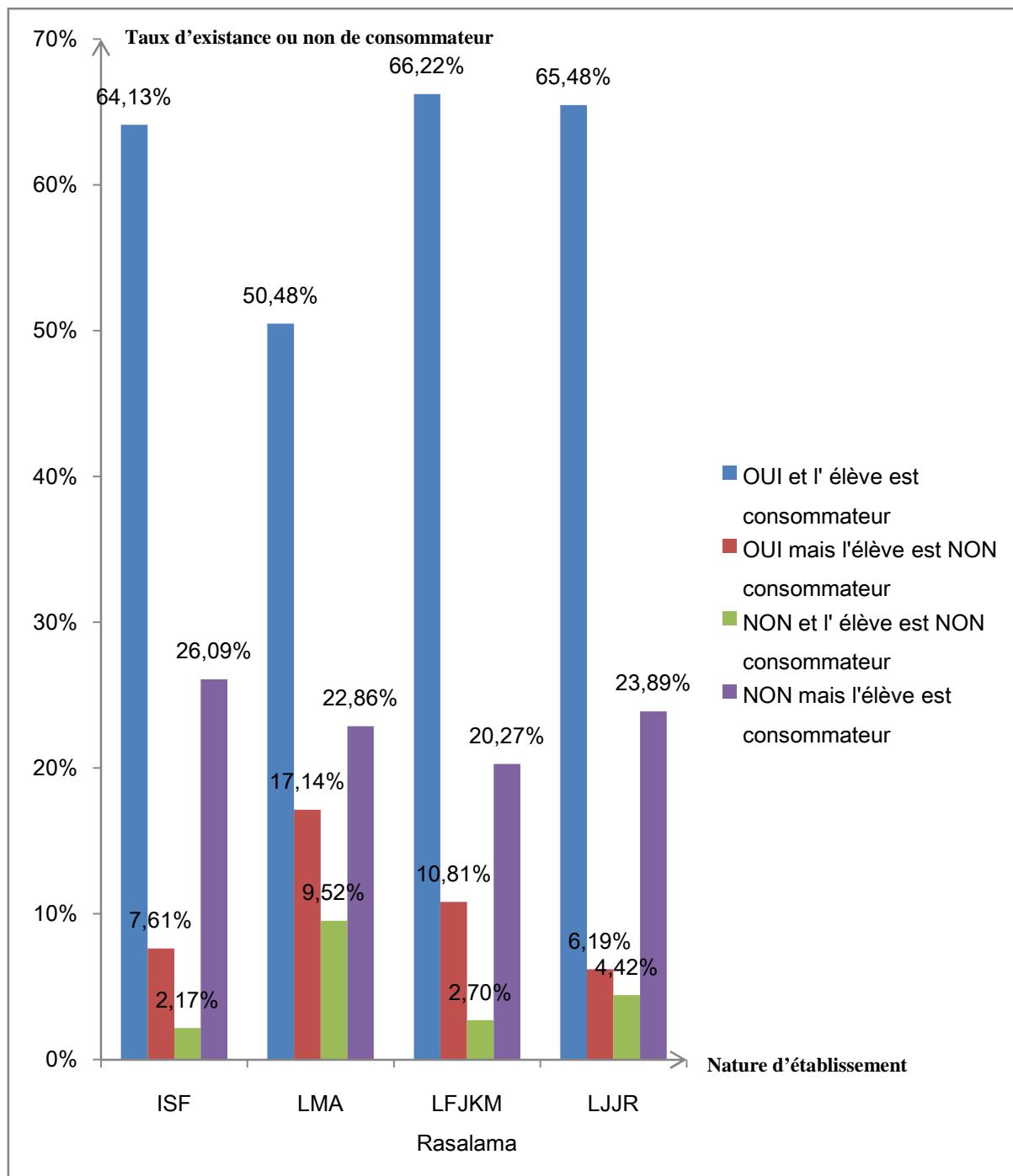


Figure 17 : Représentation du taux d'existence ou non de consommateur de drogue dans la famille

D'après cette figure, on voit que les taux des élèves consommateurs, et où il y a des consommateurs dans leur membre de famille, sont très élevés pour tous les quatre établissements car ils atteignent jusqu'à 66%. Ce résultat signifie que l'existence de consommateur(s) de drogue dans la famille a une grande influence sur les jeunes scolarisés. L'élève imite ce que leurs aînés et / ou leurs parents font. On a déjà dit auparavant que l'une des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue est l'imitation des autres. Donc il faut que les parents soient des miroirs vivants pour leurs enfants.

On peut dire donc que l'imitation des autres augmente beaucoup le taux des élèves consommant les drogues. Pour terminer cette partie, nous allons voir l'attitude des parents face à leurs enfants qui prennent de la drogue.

2.4. L'attitude des parents face à la consommation de drogue par leur enfant

« Est ce que vos parents connaissent que vous prenez ce type de drogue ? » (cf. ANNEXE I)

Le tableau IX nous montre l'attitude des parents face à ce problème

Tableau IX : L'attitude des parents sur la prise de la drogue

Attitude des parents Types de réponses	Eduquer	Aucune réaction	Sans réponse
OUI	136	87	7
NON	42	4	36
SANS REPONSE			22

Parmi les 334 élèves qui prennent la drogue, les 136 d'entre eux sont connus par leurs parents et ces derniers éduquent leurs enfants concernant les drogues et les leurs dangers ; mais les parents des 87 élèves ne font aucune remarque à en connaissant que leurs enfants prennent de la drogue. En général, les parents éduquent toujours leurs enfants car le nombre atteint 178 sur la rubrique « éduquer » soit 46%. Il y a donc des causes qui poussent les élèves à prendre une drogue comme nous l'avons dit auparavant. Cela est prouvé aussi par le tableau 8 ci-dessous concernant toujours l'éducation parentale (88,80%).

« Est ce que vos parents vous éduquent concernant les drogues ? » (cf. Annexe I)

Le tableau X nous montre les réponses des élèves à cette question.

Tableau X : Tableau montrant les réponses des élèves concernant l'éducation parentale

Réponses des élèves	OUI	NON	Sans réponse	Total
Nombre des élèves	341	32	11	384

Pour terminer ce chapitre sur la prise de la drogue en milieu scolaire, nous aimerons mettre en exergue les constatations suivantes : dans nos établissements scolaires, le taux des élèves consommant les drogues est très élevé mais la plupart d'entre eux ne sont que des usagers occasionnels et les drogues qu'ils prennent appartiennent à la catégorie de drogues douces et licites. C'est à partir de 15 ans que nos lycéens commencent à prendre une drogue et cela se fait soit par le désir d'essai, soit par l'imitation des autres, soit par la camaraderie.

CHAPITRE III : SUGGESTIONS ET INTERETS PEDAGOGIQUES

3.1. SUGGESTIONS

3.1.1. Propositions et suggestions des élèves

D'après les réponses des élèves lorsqu'on a leur demandé des suggestions ou propositions sur la prise de la drogue en milieu scolaire, nous pouvons les énumérer comme suit :

- Il faut interdire la prise de drogue en milieu scolaire, les ventes des drogues à l'intérieur et aux alentours de l'école. La surveillance doit être donc effectuée strictement ;
- Il faut appliquer avec honnêteté les disciplines au cas où il y a des élèves qui prennent une drogue : il faut punir ou renvoyer l'élève. Ça se fait selon la gravité de phénomène et le type de drogue ;
- Il faut donner aux élèves toutes les informations nécessaires c'est-à-dire il faut les faire comprendre les effets néfastes de la drogue ainsi que les risques qu'elles produisent (sur le plan individuel, familial, social, etc.) et les inciter à ne pas prendre de la drogue, et même d'essayer.
- L'éducation parentale joue un grand rôle sur le comportement de leurs enfants. De plus, les parents et les enseignants doivent être des modèles pour les enfants. Ils doivent montrer un comportement exemplaire.
- Chaque élève doit bien choisir ses amis car la camaraderie n'est pas toujours bonne.

3.1.2. Proposition juridico-moral

On estime que les principaux freins à l'utilisation de la drogue consistent à réglementer sa présence sur le marché, à relever son prix, à appliquer ou à faire craindre des sanctions, et à faire

savoir que l'utilisation de la drogue cause des graves dommages sur le plan physique, psychologique et social. On souligne surtout pour décourager l'utilisateur, les effets dangereux de la drogue et les programmes éducatifs conçus dans cette optique consistent souvent à informer des dangers que présentent certaines drogues dont l'utilisation inquiète, à dire comment la loi les considère et quelles sanctions encourent ceux qui les vendent, les utilisent ou les détiennent (6).

3.1.3. Proposition d'ordre éducatif et social

Le moyen le plus efficace de lutte contre les drogues est d'établir chez les individus une conviction solide des dangers de la drogue : partout, à l'école, à l'atelier, à la caserne, dans les campagnes, une propagande active, intelligente, tolérante et sans excès de rigueur s'impose. Cette éducation doit être basée sur les démonstrations scientifiques positives, concrètes et s'effectuer dans toutes les classes de la société (12).

Il faut encore détourner les jeunes surtout les élèves des cabarets et des bars par l'organisation des loisirs en mettant à la disposition de tous des stades, des terrains de sports, des piscines, des centres culturels attrayants de théâtre, musique, cinéma, etc. (12).

Puis, pour tenir compte de certains au moins des problèmes et pour parer, en outre, au danger de mettre en vedette la drogue et l'utilisation de drogues, ou de leur donner du prestige, on incorpore de plus en plus de notion sur les drogues et sur l'emploi de drogues dans les programmes normaux d'éducation sanitaire. On en introduira aussi, par exemple, dans les cours de chimie, de biologie, d'histoire, de littérature ou de sciences sociales. On peut introduire ces notions et les développer (6).

Les professeurs d'EPS pourraient être un vecteur d'information en matière de drogue.

Des efforts peuvent effectuer par toutes les catégories de personnes. En effet, il faut :

- Créer, à l'intérieur de chaque école, un cadre dans lequel les jeunes puissent apprendre à s'aimer personnellement et à s'accommoder les uns des autres ;

- Aider les élèves à prendre des décisions, à résoudre des problèmes ;
- Proposer aux jeunes des activités d'ordre intellectuel, social, culturel, récréatif, qui puissent se substituer à l'abus des drogues ;
- Améliorer la communication avec les services existants dans chaque école.

3.2. INTERETS PEDAGOGIQUES

En tant que future enseignante, nous offrons ce livre à utiliser par les enseignants, les administrateurs, les conseillers pédagogiques à titre de documentation car :

- En classe de cinquième, les élèves apprennent dans la matière Instruction Civique la délinquance juvénile. Les enseignants peuvent donc expliquer les risques provoqués par la prise de drogues.
- En classe de troisième, les dangers des toxicomanies la classification des toxicomanies, les conséquences néfastes des drogues et la lutte contre les drogues sont inclus dans le programme scolaire. Pour cela, ce livre peut aider les élèves et les professeurs de S.V.T pour mieux comprendre la leçon et pour avoir des idées concernant la leçon.
- En classe de seconde où on aborde le sujet de la délinquance juvénile dans le programme de français, il est souhaitable que le choix des textes soit fait judicieusement pour bien introduire le thème « usage et abus des drogues » ; en histologie, le professeur peut expliquer facilement la destruction des cellules nerveuses par l'accident dû à l'alcoolisme ; en biologie, ce livre peut aider les élèves à comprendre les grandes lignes de la classification des êtres vivants c'est-à-dire à partir du « Règne » jusqu'à l' « espèce ».
- En classe de terminale, on étudie la physiologie nerveuse, le professeur devrait profiter de cette occasion pour expliquer l'action de la drogue sur le système nerveux.

Dans le chapitre de la reproduction humaine, le professeur expliquera aux élèves que le chanvre nuit à cette fonction en entraînant la stérilité chez l'homme et la malformation congénitale.

A titre de documents, ce livre peut utiliser par les publics et les différentes associations de la lutte contre les drogues pour que tous les gens sachent les dangers de la drogue.

Pour améliorer l'enseignement secondaire à Madagascar, ce livre renferme beaucoup de suggestions et propositions pour lutter la prise de la drogue en milieu scolaire. On en trouve aussi des suggestions communes à tous les genres d'individu.

CONCLUSION GENERALE

En parlant des différents types de drogue et des adolescents dans le monde, les drogues dures sont très utilisées aujourd’hui dans les pays développés. Or ce n’est pas le cas dans les pays sous-développés. Si nous parlons de l’Afrique, il reste comme un continent où il existe peu de données sur la consommation de la drogue. A Madagascar, l’accès aux drogues dures comme la cocaïne et l’héroïne est très difficile qui sont de drogues illicites et qui coûtent très chères.

En milieu scolaire surtout dans les Lycées, les élèves connaissent bien les conséquences néfastes des drogues mais les prennent volontairement sous l’influence de différentes causes dont les trois principales sont successivement l’essai, la camaraderie et l’imitation des autres. Les drogues les plus consommées par les élèves sont presque les drogues licites à savoir : le café, la cigarette, les boissons alcooliques. Cependant ils prennent aussi le cannabis, l’opium, l’héroïne et la cocaïne. Ce sont des drogues dures et illicites. Cela vérifie notre hypothèse qu’on commence à trouver dans le milieu scolaire la consommation des drogues dures et illicites.

Pour résoudre ce problème de nos élèves, des propositions et suggestions ont été élaborées. En effet, il faut que les parents et les enseignants travaillent avec les jeunes, pendant tout le temps nécessaire pour résoudre leurs problèmes complexes. Si non, ils vont s’adonner aux drogues. A terme, il pourrait être utile que les adultes donnent l’exemple.

Ce livre peut aider toutes les catégories d’individus car il renferme beaucoup d’informations concernant la vie sociale et quotidienne et concernant les enseignants qui doivent transmettre des connaissances.

Comme point fort de notre travail, on a pu effectuer l’enquête avec succès dans des quatre établissements différents ; et comme point faible, nous n’avons pas trouvé des élèves témoins. Une étude sur l’expansion de drogue en milieu scolaire mais rural est donc souhaitable.

BIBLIOGRAPHIE

1. BIRON A., HUERREP. et RAYMOND J. ; 1979 ; Drogues : Toxicomanes et toxicomanie ; Ed. Herman ; 207p
2. CHABROL H. ; 1995 ; Les toxicomanies de l'adolescent ; Presses Universitaires de France ; 125p
3. CONFEVRON F. ; 1955 ; Le tabac ; Ed. Hachette ; 52p
4. FABRE R. ; 1964 ; La toxicologie ; Presses Universitaires de France ; Paris ; 123p
5. HOWLIS H. ; 1980 ; La drogue démythifiée ; Ed. Unesco Paris ; 108p
6. LAROUSSE ; 1994 ; Dictionnaire encyclopédique : Le petit Larousse illustré ; 1780p
7. MALIGNAC G. ; 1962 ; L'alcoolisme ; Presses Universitaires de France ; Paris ; 126p
8. MICROSOFT ENCARTA ; 2009
9. MORNEAU F. ; 1964 ; Alcaloïdes des plantes alcaloïfères ; Presses Universitaires de France ; Paris ; 126p
10. OLTEVENSTEIN C. ; 1978 ; La drogue suivi des écrits sur la toxicomanie ; Ed. Universitaire ; 306p
11. PANIEL J. ; 1968 ; Sciences Naturelles 3è ; Ed Hachette classique ; Paris ; 317p
12. PELIGIER Y. et THUILIER G. ; 1988 ; La drogue ; Presses Universitaires de France ; Paris ; 137p
13. POROT A. ; 1960 ; Les toxicomanies ; Presses Universitaires de France ; Paris ; 127p.
14. RAHANITRANDRASANA E.O. ; 2006 ; Consommation de drogues : un choix ou un sort ? Thèse de doctorat ; Faculté de Médecine Antananarivo ; 74p.
15. RAJAONARIVELO A. ; 1993 ; Contribution à la connaissance actuelle du tabagisme et de ses effets avec étude de quelques établissements scolaires d'Antananarivo ; Mémoire de CAPEN ; CER SN ; 72 p.
16. RAJOEL H.M.J. ; 2004 ; contribution à l'étude de la prise du chanvre indien au campus universitaire d'Antananarivo ; Thèse de doctorat ; Faculté de Médecine Antananarivo ; 67p.

17. RAKOTOAMBININA S. ; 1982 ; Caractérisation de la caféine des cafés torréfiés moulus malgache ; Mémoire de fin d'étude d'INGENIEUR ; Département Industries Agricoles et Alimentaires ; ESSA Antananarivo ; 125p
18. RAMANOARAY N.H. ; 2004, Enquête auprès des étudiants et des capéniens de la filière Sciences Naturelles de l'ENS en vue de l'amélioration de la formation ; mémoire de CAPEN ; CER SN ; 74p
19. RAZAFINDRALAMBO M. H. ; 1989 ; Contribution à l'étude de l'infiltration du Cannabis en milieu scolaire dans la ville d'Antananarivo ; Mémoire de fin d'étude de CAPEN ; CER SN, 97p
20. ROHMER J.G., 1992, Toxicomanies aux stupéfiants, 273p
21. SF/ISPA ; 2008 ; Alcool ; 6p
22. SF/ISPA ; 2009 ; La cocaïne ; 4p
23. SF/ISPA ; 2009 ; Le cannabis en question ; 15p
24. SF/ISPA ; 2009 ; Le cannabis ; 4p
25. SF/ISPA ; 2009 ; Tabac ; 4p
26. [www.dogues wikipédia](http://www.dogues.wikipédia)
27. www.étape/drogues #classification

ANNEXE I
FANONTANIAN'NY ENS AMPEFILOHA-ANTANANARIVO

(Questionnaire de l'ENS Ampefiloha – Antananarivo)

Tsy misy marika ahafantarana anao ity fanontaniana ity, koa iangaviana ianao hamaly am-pahamarinana ary antsakany sy andavany. Misaotra.

(Ce questionnaire est anonyme, priez de les répondre vraiment)

Asio X ao anaty kiefitra mifanaraka amin'ny valinteninao, afaka manome valiteny maro

(Cochez la case correspondante à votre réponse, vous pouvez donner plusieurs réponses)

i. Lahy		vavy
(Masculin)		(Féminin)
ii. Classe : Terminale A	Terminale C	Terminale D
iii. Asan'ny Ray :	Asan'ny Reny :	
(Profession du Père)		(Profession de Mère)
iv. Antokom-pinoano misy anao:		
(Votre religion)		
Catholique	Musulman	FJKM
FLM	Anglican	Autre
v. Miara- mipetraka amin'ny Ray aman-DReny	Mipetra-drery	Hafa
(Habite avec les Parents)	(Habite tout seul)	(Autre)

1. Inona nofahafantaranao izany hoe zava-mahadomelina izany ?

(Selon vous, qu'est ce qu'une drogue ?)

.....
.....

2. Anisan'ireo mpandray zava- mahadomelina mahery na malefaka ve ianao ?

ENY **TSIA**

(Êtes-vous consommateurs d'une drogue forte ou douce?) (Oui) (Non)

a.Raha mpandray zava- mahadomelina ianao : Indraindray ihany **Miankindoha**

(Si vous êtes consommateur: (Occasionnel) (Dépendant)

b.Iza amin'ireto karazana zava- mahadomelina ireto no efa noraisinao :

(Lequel ou lesquels des types de drogue mentionnés ci- après avez-vous pris)

Tabac à chiquer	Cannabis	Opium
Cigarette	Bière	Vin
Cocaïne	Alcool	Autre
Héroïne	café	

c.Firy taona ianao no nanomboka nandray io zava- mahadomelina io?

(A quel âge aviez vous commencer prendre cette drogue?)

Latsaky ny folo taona	10- 15 taona	15- 20 taona	+18 taona
(Moins de 10 ans)	(10 – 15 ans)	(15 à 18 ans)	(plus de 18 ans)

d.Aiza ianao no mahita vola ividianana azy? (Où avez vous trouvez la source d'argent ?)

« Argent de poche »	Mivarotra zavatra kely
	(vend quelque chose)

Ividianan'ny Namana	Hafa
(Donné par le camarade)	(Autre)

e.Inona no tombontsoa azonao na tsapanao azo avy amin'ny zava-mahadomelina ?

(quel(s) sont les avantages que vous vous sentez à partir d'une drogue ?)

.....
.....
.....

f.Inona no antony nahatonga anao handray zava-mahadomelina?

(Quel(s) sont les causes qui vous poussent à prendre une drogue ?)

- Entina hanalana henatra	- tsy fahampian'ny fanabeazana
(Pour vaincre la timidité)	(insuffisance d'éducation)
- Voasariky ny namana	- tsy fahampian'ny fialamboly
(camaraderie)	(insuffisance de loisir)

- **Fangalana tahaka ny hafa** (Immiter les autres)
 - **Andrakandrana na fitiavana te-hahalala** (éssai)
 - **Voafitaka**
 - **Haingitraingitra**

3. Inona amin'ireto zava-mahadomelina tanisaina eto ambany ireto no hitanao fa be mpandray indrindra eny amin'ny toeram-pianaranao

(Lequel de ces types de drogues mentionnées ci-dessous que vous trouvez le plus consommées par les élèves dans votre établissement ?)

Tabac à chiquer	Cannabis	Opium
Cigarette	Bière	Vin
Cocaïne	Alcool	Autre
Héroïne	Café	

4. Ao aminareo ve misy mpandray zava-mahadomelina koa: ENY TSIA

5. Mitanisa yoka-dratsy fantatrao ateraky ny fandraisana zava-mahadomelina

(Quelles sont les conséquences néfastes provoquées par la prise de rogue)

⁶ Манантра асан мікросік-пүздең мәндермелілігін пүздең атасы дБаринко?

ENZY TSLA

7. Inona no torohevitra na vahaolana arosonao mikasika ny fandraisana zava-mahadomelina aty an-tsekely ?

(Vos suggestions ou propositions concernant la prise de la drogue en milieu scolaire)

.....
.....
.....

MISAOTRA BETSAKA TAMIN'NY FIARAHANIA-MIASA

(Merci de votre collaboration)

ANNEXES II

Les données du CTT d'Ambohibao

1. Nombres des étudiants malades traités par le CTT Ambohibao à partir de l'an 2000 jusqu'à 2009.

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
09	10	08	16	22	27	29	26	31	13

2. Processus de traitement des toxicomanes selon le CTT Ambohibao

Le traitement hospitalier se fait avec trois étapes :

- Première étape : cure de sevrage : approche médical c'est-à-dire des soins médicaux associés avec des examens cliniques.
- Deuxième étape : cure de réhabilitation : approche psychologique et spirituel ;
- Troisième étape : post- cure : redressement de la personnalité + suivi et contrôle avec réinsertion socioprofessionnel.

ANNEXES III

MESURES CONTRE L'ABUS DES STUPEFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Art. 140 - L'usage hors prescription médicale des drogues sous contrôle est interdit sur le territoire national.

Toute drogue trouvée en la possession d'une personne qui en fait usage de manière illicite est saisie et sa confiscation sera ordonnée par l'autorité judiciaire compétente si ladite personne ne fait pas l'objet de poursuites. Les dispositions des articles 136 à 139 sont applicables.

Art. 141 - Nonobstant les dispositions des articles 96 et 100, ceux qui auront, de manière illicite, détenu, acheté ou cultivé des plantes ou substances classées comme stupéfiants ou substances psychotropes dont la faible quantité permet de considérer qu'elles étaient destinées à leur consommation personnelle, seront punis :

- s'il s'agit d'une plante ou d'une substance classée comme drogue à haut risque, y compris l'huile de cannabis, d'un emprisonnement de 3 mois à 1 an et d'une amende de 10 000 à 250 000 FMG ou de l'une de ces deux peines seulement ;
- s'il s'agit d'un dérivé de la plante de cannabis autre que l'huile de cannabis, d'un emprisonnement de 2 mois à 6 mois et d'une amende de 10 000 à 250 000 FMG ou de l'une de ces deux peines seulement ;
- s'il s'agit d'une plante ou d'une substance classée comme drogue à risque, d'un emprisonnement de 1 mois à 3 mois et d'une amende de 10 000 à 250 000 FMG ou de l'une de ces deux peines seulement.

L'intéressé pourra être dispensé de peine ou de l'exécution de celle-ci :

- s'il n'a pas atteint l'âge de la majorité pénale;
- s'il n'est pas en état de récidive.

Toute personne qui aura refusé de se soumettre aux épreuves de dépistage et aux vérifications sera punie des peines prévues à l'alinéa précédent. Lorsqu'il y aura lieu à l'application des dispositions réprimant l'homicide et les blessures involontaires, les peines prévues pour ces infractions seront portées au double.

Un arrêté du Ministre chargé de la Santé déterminera les épreuves de dépistage et les vérifications auxquelles les conducteurs pourront être soumis, ainsi que les conditions lesquelles ces opérations seront effectuées.

L'intéressé pourra être dispensé de peine ou de l'exécution de celle-ci :

- s'il n'a pas atteint l'âge de la majorité pénale;
- s'il n'est pas en état de récidive.

Toute personne qui aura refusé de se soumettre aux épreuves de dépistage et aux vérifications sera punie des peines prévues à l'alinéa précédent. Lorsqu'il y aura lieu à l'application des dispositions réprimant l'homicide et les blessures involontaires, les peines prévues pour ces infractions seront portées au double.

Un arrêté du Ministre chargé de la Santé déterminera les épreuves de dépistage et les vérifications auxquelles les conducteurs pourront être soumis, ainsi que les conditions lesquelles ces opérations seront effectuées.

FOURNITURE A DES MINEURS D'INHALANTS CHIMIQUES TOXIQUES

Art. 143 - Seront punis d'un emprisonnement de 1 à 5 et d'une amende de 10 000 à 250 000 FMG ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, sciemment, auront fourni à un mineur l'un des inhalants chimiques toxiques figurant sur la liste établie par arrêté du Ministre de la Santé.

COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE L'ABUS DES STUPEFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Art. 144 - La coordination pour la lutte contre la drogue est assurée :

- au plus haut niveau des services de l'Etat par l'organe interministériel de coordination de la lutte contre la drogue ;
- au niveau de l'action des services de lutte contre le trafic de drogues par le service central des stupéfiants.

Art. 145 - L'Organe interministériel de coordination de la lutte contre la drogue propose, anime et coordonne la politique du Gouvernement en matière de lutte contre l'abus des drogues.

Un secrétariat *ad hoc* prépare les délibérations du comité interministériel et veille à l'exécution de ses décisions.

Une décision du Président de la République fixera la composition du comité interministériel et de son secrétariat.

Art. 146 - Le service central des stupéfiants centralise tous les renseignements pouvant faciliter la recherche et la prévention du trafic illicite et coordonne, tant sur le plan national qu'international, toutes les opérations tendant à la répression de ce trafic.

Un arrêté déterminera la composition et les attributions du service central des stupéfiants.

Art. 147 - Les décrets pris en conseil des Ministres préciseront, en tant que de besoin, les modalités d'application de la présente loi.

Art. 148 - Les dispositions antérieures contraires à celles de la présente loi sont et demeurent abrogées notamment l'ordonnance n° 60-0,73 du 28 juillet 1960 relative à la répression de la consommation du chanvre indien dit *rongony*, les décrets du 12 novembre 1916 et du 20 avril 1919 réglementant l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses notamment l'opium, la morphine et la cocaïne dans la colonie de Madagascar et dépendances.

Art. 149 - La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de la République.

Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

Promulguée à Antananarivo, le 4 novembre 1997.

Didier RATSIRAKA

ANNEXE IV

LOIS SUR LE TABAC

ARRETE N° 18171/2003 du 22 octobre 2003

Fixant la réglementation en matière d'industrialisation,
d'importation,
de commercialisation et de consommation
des produits du tabac à Madagascar.

Article premier. Les dispositions du présent Arrêté Interministériel fixent la réglementation en matière d'industrialisation, d'importation, de commercialisation et de consommation des produits du tabac à Madagascar et abrogent celles des Arrêtés n° 6858/97 du 31 Juillet 1997 portant réglementation des marquages santé sur les paquets de cigarettes commercialisées à Madagascar et n° 4048/98 du 25 Mai 1998 fixant les dispositions pratiques de marquage de toutes les unités de conditionnement des produits du tabac.

DES DEFINITIONS

Article 2. Au sens du présent Arrêté, on entend par :

“Tabac” : les feuilles de la plante du tabac ou *Nicotina tabacum*.

“ Produits du tabac” : des produits fabriqués, entièrement ou partiellement à partir de tabac en feuilles comme matière première, et destinés à être fumés, sucés, chiqués ou prisés.

. “ Industries du tabac” : les entreprises de fabrication de manufacture et de distribution en gros de produits du tabac et les importateurs de ces produits.

. “ lutte anti-tabac ” : toute une série de stratégies de réduction de l'offre, de la demande et des effets nocifs visant à améliorer la santé d'une population en éliminant ou en réduisant sa consommation de produits du tabac et l'exposition de celle-ci à la fumée du tabac.

. “ Publicité en faveur du tabac et promotion du tabac” : toute forme de communication, de recommandation ou d'action commerciale ayant pour but, effet ou effet vraisemblable de promouvoir directement ou indirectement un produit du tabac ou l'usage du tabac ;

. “ Parrainage du tabac”: toute forme de contribution à tout événement, activité ou personne ayant pour but, effet ou effet vraisemblable de promouvoir directement ou indirectement un produit du tabac ou l'usage du tabac.

. “ Commerce illicite”: toute pratique ou conduite interdite par la loi relative à la production, à l'expédition, à la réception, à la possession, à la distribution, à la vente ou à l'achat, ainsi que toute pratique ou conduite destinée à faciliter une telle activité.

DU MARQUAGE

Article 3. Toutes les unités de conditionnement des produits du tabac de fabrications locale et étrangère, destinés à la consommation sur le territoire de la République de Madagascar doivent obligatoirement porter les mentions et avertissements suivants :

1 ° - Pour les cigarettes :

. Sur une face principale de chaque paquet en malagasy: “ araka ny didim-pitondrana laharana faha , tamin'ny..

LOZA HO AN'NY F AHASALAMAKO SY NY AN'NY HAFA”

et en français : “ Suivant l'Arrêté interministériel n°. . . . du

DANGEREUX POUR MA SANTE ET CELLE DES AUTRES ”

Sur l'autre face principale du paquet la mention malagasy :

“ AMIDY ETO MADAGASIKARA ”

et en français : “ EN VENTE A MADAGASCAR”

Ces mentions doivent couvrir au moins 50% des surfaces.

2° - Pour les autres produits du tabac suivant leur type et leur mode de conditionnement, les mentions sus-visées doivent être portées sur les surfaces les plus visibles de leur unité de conditionnement, en malagasy et en français et couvrir 50% au moins de la surface.

DU DEVOIR ET DES MESURES

Article 4. Il est du devoir de tout citoyen malgache sans distinction, d'informer leurs concitoyens et d'assurer la circulation des informations concernant les conséquences néfastes pour la santé, le caractère dépendogène et le risque mortel de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac.

Article 5. Une révision à la hausse des mesures fiscales est envisagée à la fabrication, à l'importation et à la commercialisation des produits du tabac.

Article 6. Il appartient à tous les Ministères et toutes les Institutions ainsi que les autres entités d'œuvrer de concert pour :

- élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces visant à promouvoir le sevrage tabagique, dans tous les lieux publics couverts et/ou réputés couverts notamment les Etablissements d'enseignement, les Etablissements de santé, les lieux de travail et de pratique des sports et loisirs ;
- inclure la prévention, le diagnostic et le traitement de la dépendance du tabac dans les plans, programmes, et stratégies nationaux de développement ;
- collaborer avec les partenaires financiers afin de faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac à un coût abordable.

DE L'INTERDICTION

Article 7. Pour la protection des non fumeurs et contre l'exposition à la fumée du tabac, sont interdits :

- le fait de fumer dans les lieux de travail, les transports publics, les lieux publics couverts et/ou réputés couverts.
- le fait de chiquer, de sucer et de priser des produits du tabac dans les lieux énumérés in supra.

Si nécessaire, il appartient aux Responsables de ces lieux de prévoir l'installation d'un lieu aménagé pour fumer, de préférence à l'air libre.

Article 8. Sont interdits sur l'ensemble du territoire malagasy et à partir du territoire malagasy pour des actes transfrontaliers :

- Toutes les formes de publicité, de promotion ou de parrainage en faveur du tabac qui contribuent à promouvoir un produit du tabac.

- Le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat et la consommation de produits du tabac.

Article 9. Sont interdits :

- la vente des produits du tabac aux mineurs moins de 18 ans
- la vente des produits du tabac par les mineurs moins de 18 ans
- les lieux de vente des produits du tabac doivent obligatoirement porter visiblement et lisiblement la mention : en malgache “ RARANA NY FIVAROTANA SIGARA NA PARAKY AMIN’NY ZAZA LATSAKY NY 18 TAONA. araka ny didim-pitondrana laharana faha..... tamin’ny” et en français “VENTE DE CIGARETTES ET TABAC INTERDITE AUX MINEURS. selon Arrêté interministériel N°du.....”
- les distributeurs automatiques de produits du tabac

Article 10. Sont interdites :

Toutes les formes de commerce illicite, y compris la fabrication illicite et la contrefaçon des produits du tabac.

DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Article 11. Sont confisqués et détruits tous les produits du tabac fabriqués et vendus en violation des articles 3 et 10.

Article 12. La violation des dispositions de l'Article 7 entraîne l'expulsion immédiate de l'auteur par le responsable des lieux. Si le contrevenant est le responsable des lieux, la fermeture ou la suspension temporaire de 48 heures des activités sera prononcée.

Article 13. L'inobservation de l'article 9 entraîne la confiscation et destruction des produits du tabac et la fermeture immédiate de 3 jours du lieu de vente. En cas de récidive, la durée de fermeture du lieu est portée à 6 jours.

Article 14. Le contrevenant aux dispositions de l'article 8 est sommé, sur requête du Ministère de la Santé, de faire cesser immédiatement la publicité, la promotion ou le parrainage. En cas de persistance, tous les supports de quelque nature que ce soit sont saisis et confisqués par les autorités des forces publiques requises à cet effet.

Article 15. Les forces publiques sont habilitées à procéder à la confiscation, destruction et fermeture prévues aux articles précédents.

DES DISPOSITIONS FINALES

Article 16. Toutes les dispositions du présent Arrêté s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la République de Madagascar à compter de la date de sa signature.

Il est octroyé aux industries du tabac, 90 jours francs à compter de la date de publication du présent au Journal Officiel de la République pour retirer du circuit les anciennes unités de conditionnement et appliquer les nouvelles réglementations en vigueur en matière de marquage.

Le délai de 90 jours francs sus octroyé, à titre exceptionnel, ne saurait souffrir d'aucune dérogation ou demande de dérogation, quels que soient les motifs ou l'intérêt en jeu évoqués pour justifier une telle mesure.

Article 17. Toutes les dispositions antérieures et contraires à celles du présent Arrêté sont et demeurent abrogées.

Article 18. Le présent Arrêté sera publié au Journal Officiel de la République et communiqué partout où besoin sera.

NOM ET PRENOM : NELINIRINA Marie Judith

Adresse : Bloc 17 porte C1 Cité Universitaire Ambohipo Antananarivo

Numéro téléphone : 0330796249

Titre de mémoire : **Situation de la prise de drogues dans le milieu scolaire de quelques classes Terminales d'Antananarivo en 2010.**

Directeur de mémoire : Pr. RAKOTONDRADONA Rémi

Nombre de pages : 60

Nombre de tableaux : 10

Nombre de figures : 17

RESUME

Au sein des quatre établissements scolaires d'Antananarivo, dont deux établissements publics et deux établissements confessionnels, pour 186 garçons et 198 filles des classes Terminales, nous avions voulu connaître la situation de la prise de drogues. La méthode adoptée dans ce travail est celle des enquêtes auprès de ces élèves nous permettant d'obtenir quelques résultats :

- la prise des drogues existe en milieu scolaire dont drogues douces (80,79%) et drogues fortes (19,21%)
- 168 garçons et 166 filles âgés de 17 à 20 ans en sont consommateurs
- 58,68% sont des consommateurs de la série scientifique et 41,32% des consommateurs de la série littéraires
- la plupart des élèves déclarés consommateurs de drogues ne sont que des consommateurs occasionnels et/ou expérimentateurs (82,95%)
- trois principales causes poussent les élèves à prendre la drogue à savoir l'essai, la camaraderie et l'imitation malgré l'éducation parentale
- la moitié des élèves commencent à prendre une drogue entre 15 et 18 ans (49,55%)
- tous les parents éduquent leurs enfants concernant les drogues (88,80%) mais cela n'empêche pas les élèves à en prendre.

Mots clés : Antananarivo, milieu scolaire, établissement public, établissement confessionnel, drogues douces, drogues fortes.